

Dossier : la santé, un enjeu majeur, pas seulement en temps de pandémie

Baigneux infos

baigneux92.fr

M 4 Baigneux - Lucie Aubrac

LE MÉTRO EST À VOUS !

PORTRAIT
Un Balnéolais, lauréat du concours Lépine

SORTIR À BAGNEUX
Ricardo Mosner, dedans et dehors

fca 

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

SCEAUX **01 41 87 08 25**

MA PRIME RENOV'
Aide à la rénovation énergétique

Belle Vie Assistance

Ménage, entretien de la maison
Dépoussiérage, lavage...

Bricolage
Fixer une étagère, une tringle à rideau...

Jardinage
Tondre le gazon, tailler les haies...

Repassage
Collecte et livraison sous 72h

A BAGNEUX

SJ SERVICES à LA PERSONNE **06 51 83 53 79 - 09 64 48 55 35**
info@bvassistance.fr

CRÉDIT EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Carte de fidélité

LR styliste Visagiste
COIFFURE
Hommes - Femmes - Enfants

01 42 53 90 70

Journée continue du mardi au samedi de 9h à 19h
Nocturne le jeudi de 11h à 21h

3, avenue du Général de Gaulle - BAGNEUX

RIGAUD ARTISAN

Artisan couvreur-zingueur depuis plus de 20 ans à Bagneux

Diagnostic de toiture GRATUIT

QUALITÉ

RAPIDITÉ

ÉCONOMIQUE

Réalise tous vos travaux de toiture, de la pose à la rénovation

- Bardeau bitumé
- Pose de bardage
- Petite fumisterie (cheminées)
- Rénovation
- Pose de fenêtres de toit
- Démoussage
- Traitement des toitures

06 14 67 87 68
xrigaud@icloud.com • www.rigaud-xavier-couverture.fr

Bagneux infos
bagneux92.fr

Vous souhaitez communiquer dans le journal municipal, contactez :

Marie-Lorraine PERINET : 06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr

HSP LA RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE
92735 Nanterre cedex • contact@hsp-publicite.fr

Le Bar-Restaurant *La Fourche*
vous accueille tous les jours

Buffet tous les midis, les vendredis et samedis soir

Nouveau : Formule à 22€
avec Entrée + Plat + Dessert
les vendredis & samedis soir

Bar-Restaurant LA FOURCHE
10 bis, avenue Jean-Baptiste Fortin - 92220 Bagneux - ☎ 01 47 46 02 05

Les gourdes sont déclinées en plusieurs matériaux : inox, verre, cuir, aluminium, acier inoxydable, silicone ou encore plastique Tritan TM, un nouveau plastique ne contenant pas de substances nocives, d'aspect similaire au verre, ne donnant pas de goût à l'eau et recyclable.

Plusieurs tailles existent : de 10 à 25 cm de hauteur et 25 cl à un litre.

L'usage de gourdes réutilisables permettrait de réduire considérablement le nombre de bouteilles plastiques produites. Plus de 9 milliards de litres d'eau en bouteille sont vendus chaque année en France.

Il existe des modèles isothermes permettant de conserver votre boisson chaude ou fraîche à température.



LA GOURDE RÉUTILISABLE

La gourde réutilisable présente beaucoup d'avantages mais avant tout celui de réduire la production de bouteilles en plastique, très polluantes à fabriquer et à recycler. À la portée de toutes les bourses, elle offre un large choix de présentation, pour séduire le plus grand nombre.

De plus en plus présente dans les foyers, elle est l'accessoire de mode par excellence. De Lidl à Dior, toutes les marques proposent une gourde réutilisable à leur clientèle. Certaines comportent même un motif réalisé par des artistes de renom. En plus d'être esthétiques et pratiques, les gourdes réutilisables ont avant tout une vocation écologique. Il faut savoir que la France est un des pays du monde consommant le plus de bouteilles d'eau en plastique. Certes la plupart sont envoyées en

recyclage et transformées en nouvelles bouteilles, en fibre polyester pour fabriquer moquettes et vêtements polaires ou encore en rembourrage de couettes ou d'oreillers. Mais de nombreuses bouteilles finissent leur vie dans les océans et polluent de leurs microparticules plastiques le milieu aquatique et les espèces qui y vivent. Passer à la gourde réutilisable, c'est donc limiter son empreinte carbone. À Bagnaux, une gourde réutilisable a été offerte par la Ville aux agents municipaux.

Le Club olympique multisport de Bagnaux (COMB) en propose à différentes occasions (Journée internationale des droits des femmes, stages multisports...) et plusieurs sections à leurs pratiquants. Les écoles ne sont pas en reste : par exemple l'année dernière, en fin d'année scolaire, les parents d'élèves de l'école maternelle Henri-Wallon ont pu acheter une gourde réutilisable décorée avec soin par leurs enfants.

● Sandra Deruère

SOMMAIRE



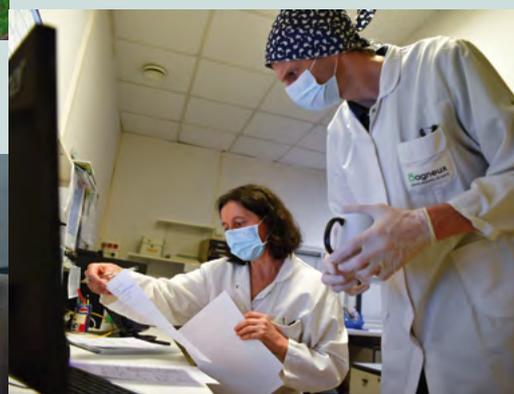
La gourde réutilisable P 3



Athaa Goudjo ou le dépassement de soi P 9



Carlos Barba,
lauréat du concours Lépine P 10



La santé à Bagneux P 12

L'OBJET DU MOIS

La gourde réutilisable 3

LE MOIS EN IMAGES 6

ILS FONT LA VILLE

Christophe Roth,
président de l'Agefiph 9

PORTRAIT

Carlos Barba,
lauréat du concours Lépine 10

DOSSIER

La santé à Bagneux 12

ALBUM PHOTO

Le métro est à vous ! 20

DÉCRYPTAGE

Les responsabilités
des propriétaires de chiens 22

CONSEILS PRATIQUES

Demandez votre "permis de louer" ! 24

La qualité de l'air chez soi 24

Nouveaux itinéraires de bus 25

VIE DE LA VILLE

L'accompagnement des collégiens 26

Quand le métro inspire le poète 27

Restauration d'un tableau
de Saint-Hermeland 28

Nerry, au plus près des jeunes 29

Le talus de la Lisette nettoyé 30

Un comité pour favoriser l'emploi 31

Infos travaux 32

Budget participatif :
à vous de choisir ! 33



Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux — Directrice de la publication : Hélène Cillières — Directrice de la communication : Hélène Collomb — Réalisation : Direction de la communication, Hôtel de ville, 57 avenue Henri-Ravera — 01 42 31 60 00 — Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr — Rédacteurs : Sandra Deruère - Kevin Gouttegata - René Zyserman. Photos : Sébastien Bellanger, Philippe Masson — Création et mise en page : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers — Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert". Tirage : 21 000 exemplaires.





Ricardo Mosner, dedans et dehors P 27



La commune libre des Blagis P 36

SORTIR À BAGNEUX

Des cours pour exprimer sa créativité **35**

HISTOIRE ET PATRIMOINE

La commune libre des Blagis **36**

SUR LES RÉSEAUX

L'émouvante inauguration du métro **36**

LA PAGE DES ENFANTS

Pourquoi les Jeux sont-ils olympiques ? **37**

VIE PRATIQUE

Restauration scolaire **38**

État-civil **38**

Pharmacies de garde **38**



BAGNEUX S'ÉCRIT MAINTENANT AVEC UN GRAND M !

Le mois dernier, l'ouverture des stations de la ligne 4 Lucie-Aubrac et Barbara a commencé à changer nos habitudes. Avec cet événement historique pour Bagnaux, les déplacements se trouvent grandement facilités, les conditions d'une meilleure égalité pour toutes et tous sont créées. C'est aussi une contribution utile à la protection de notre environnement, qui permet de réduire l'usage de la voiture. Il s'agit enfin d'une belle rencontre entre transports et culture, avec l'installation d'œuvres d'art dans le métro et autour.

La crise sanitaire nous a amenés à reporter la fête prévue pour accueillir le métro. Nous restons en effet très vigilants quant à l'évolution de la pandémie, qui continue de toucher nombre d'habitants. C'est pourquoi la municipalité a décidé de redoubler d'efforts en matière de tests et de vaccination.

Grâce au Centre municipal de santé et aux bénévoles de la Croix-rouge, notre centre de vaccination a élargi ses horaires. Nous avons aussi ouvert la possibilité, pour les parents qui le souhaitent, de vacciner les enfants.

De même, face à la demande croissante de tests, nous avons ajouté un service de dépistage en proposant des tests antigéniques gratuits.

C'est ainsi que nous prenons nos responsabilités en consacrant les moyens nécessaires à la protection de l'ensemble des Balnéolaises et des Balnéolais.

Merci à tous ces professionnels de santé pour leur engagement et leur sens de l'écoute, dans cette période où je vous invite à continuer à prendre soin de vous.

Marie-Hélène AMIABLE,
Maire de Bagnaux

bit.ly/BgxFB

Vous trouverez dans ce numéro plusieurs url raccourcies comme celle-ci. Elles vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, etc. depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Elles commencent toutes de la même façon. Il vous suffit de les recopier dans votre navigateur pour être immédiatement dirigés vers ces éléments. Pensez aussi à visiter le site internet bagnaux92.fr et à vous abonner à nos réseaux sociaux !

@Villedebagnaux92

@VilledaBagnaux

ville_bagnaux

Bagnaux

ville_bagnaux

le mois en images



- La magie du spectacle a opéré le 8 décembre au théâtre Victor-Hugo, qui présentait *Alice in the Wonderbox*, une transposition dans le monde d'aujourd'hui, à l'heure d'internet, du roman de Lewis Carroll.



- Dans le cadre des parcours culturels proposé par la Ville aux écoles, des élèves de l'école maternelle Henri-Wallon ont bénéficié d'une initiation à la danse avec un chorégraphe professionnel, le 14 décembre



- Flambant neuve, la crèche des Rosiers organisait le 15 décembre sa première journée portes-ouvertes depuis sa rénovation.



- Pas moins de 3 000 plants d'arbres ont pris place le 17 décembre sur le talus de la Plaine de jeux Maurice-Thorez, grâce au travail des jardiniers municipaux, de l'association Environnement 92 et d'une entreprise d'insertion. Comme dans la nature, les plants les plus vigoureux prendront bientôt le dessus.



- Le 16 décembre, des élèves de l'école élémentaire Maurice-Thorez se sont initiés au hip-hop avec un professionnel à la Halle des sports Janine-Jambu. Ce programme fait partie des parcours culturels financés par la Ville et proposés aux enseignants.



- Alors que les premiers immeubles commencent à sortir de terre au sud de la parcelle, la Ville organisait une visite in-situ du futur quartier des Mathurins, le 4 décembre.



- À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, la Maison de la musique et de la danse a offert un concert, le 14 décembre, aux résidents de l'Établissement et service d'aide par le travail Jean-Caurant, spécialiste des maladies psychiques.



- Sculpteur balnéolais de renommée mondiale, dont certaines œuvres sont visibles devant l'Hôtel de ville et à côté de l'ancienne mairie, Pierre de Grauw aurait eu 100 ans le 3 décembre dernier. Pour lui rendre hommage, une plaque a été inaugurée au centre-ville, à proximité de son ancien atelier.



- À l'invitation du Syndicat d'Initiatives, les sapeurs-pompiers de Bourg-la-Reine, qui interviennent régulièrement sur notre commune, étaient à Bagneux le 7 janvier pour vendre leur calendrier et promouvoir le métier de pompier volontaire ou professionnel.



- Mozart était sur la scène du théâtre Victor-Hugo le 9 janvier, grâce à un voyage dans le temps qui lui permet de rencontrer les Beatles, Charlie Chaplin, Cléopâtre ou encore Léonard de Vinci, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

SIGNAL / Bagneux - Place Lucie-Aubrac

Découvrez des **appartements neufs** d'exception au pied du métro **4** et du futur métro **15** Sud⁽¹⁾

2^{ÈME} TRANCHE



SPÉCIAL RÉSIDENCE PRINCIPALE



Au pied du **métro 4** et de la **future ligne 15 Sud**⁽¹⁾, sur une grande **place piétonne animée et végétalisée**, dans un quartier aux **nombreuses infrastructures scolaires** et de **loisirs**.



Au pied de la résidence, des **commerces de proximité** et **restaurants**, un **équipement polyvalent** proposant de **nombreuses activités culturelles, sociales** et de **loisirs**, un **espace d'activités...**



Une architecture à l'identité forte conçue par des **architectes de renom**, à l'**ambiance végétale diversifiée**.



Des appartements neufs lumineux et confortables, déclinés du **studio** au **5 pièces**, aux généreux **espaces extérieurs privés** (balcons, loggias et terrasses)**.

POUR PARTICIPER À L'AVANT-PREMIÈRE DE LA 2^{ÈME} TRANCHE

INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA VILLE. COMMENT ? C'EST SIMPLE :

- > Allez sur www.bagneux92.fr
- > "Ville en projet"
- > "Logements"
- > "Devenir propriétaire à Bagneux"



La vie ensemble

En partenariat avec :



Athaa Goudjo, le dépassement de soi

Sa passion l'a emmené dans le monde entier. Amsterdam, Rotterdam, Berlin, Londres, Athènes, Marrakech... Athaa Goudjo est marathonnier. À 39 ans, il va participer le 11 août 2024 au *Marathon pour tous*, clôturant les Jeux olympiques 2024 à Paris. Une épreuve inédite, créée spécialement pour les JO de Paris, et la première ouverte au grand-public depuis la création de cet événement sportif planétaire. *"Quand j'étais petit, je rêvais de participer aux Jeux olympiques comme Carl Lewis, c'est un rêve que je vais enfin pouvoir réaliser, confie-t-il, le parcours sera le même que celui emprunté par les professionnels, j'ai hâte d'y être !"* Agent de la Ville de Bagneux depuis un an, Athaa s'entraîne trois à quatre fois par semaine, en courant 15 à 30 kilomètres par séance, et va régulièrement dans une salle de sport pour se renforcer musculairement, ainsi qu'à la piscine. En plus du marathon, il s'est d'ailleurs également essayé au triathlon et



à la course d'obstacles. *"J'ai toujours été un sportif dans l'âme, ajoute-t-il, courir me permet de me vider la tête et m'apporte du bien-être, j'aime bien aussi aller au-delà de mes limites, me dépasser"*, ajoute-t-il. Un trait de caractère qui l'a conduit à rejoindre les rangs de l'armée de terre pendant cinq ans, à l'âge de 18 ans. Pompes, tractions, squats, rameur, vélo... Athaa s'entraîne seul mais ne ménage pas ses efforts. Papa d'une petite

fillette de 3 ans, il espère lui avoir transmis le virus de la course. *"Quand je fais des abdos et des pompes à la maison, elle essaie de faire pareil, elle a même réussi une fois à faire un aller-retour avec l'AB Wheel, une roue que l'on fait rouler devant soi pour renforcer sa planche abdominale"*, se félicite-t-il. Pas de doute, dans la famille Goudjo, on cherche à aller plus vite, plus haut, plus fort !

SPORTIF

Christophe Roth, président de l'Agefiph

Cela fait 35 ans que l'association Agefiph se bat pour l'inclusion professionnelle et le maintien des personnes en situation de handicap dans leur emploi au niveau national. Et cela fait 30 ans qu'elle a son siège à Bagneux, avenue Aristide-Briand. *"En France, il y a environ un million de personnes en situation de handicap qui travaillent, dans des entreprises publiques comme privées, mais il reste encore beaucoup à faire"*, constate Christophe Roth, 51 ans, nouveau président de l'association depuis le 14 septembre dernier. *"Il faut savoir que le handicap reste le premier sujet de discrimination au travail et que le chômage touche deux fois plus les personnes en situation de handicap que les personnes valides"*. Ancien vice-président du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique - il a été lui-même fonctionnaire et en situation de handicap -



Christophe Roth sait qu'une lourde tâche l'attend durant ses trois ans de mandat. *"Le rôle de président de l'Agefiph m'honore, mais il oblige à avoir des résultats, assure-t-il, je vais poursuivre ce qui a été impulsé par mes prédécesseurs, je suis un homme d'action et de conviction !"* Il ajoute : *"l'Agefiph ne peut pas changer les choses seule, il faut qu'il y ait un maillage pour tous et avec tous, c'est-à-dire avec les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les organisations syndicales... Mon objectif, c'est de parvenir à ce que le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises du territoire national représente 4 % des effectifs, notamment grâce à la formation professionnelle et à l'alternance."* Un défi de longue haleine, qu'il est bien décidé à relever.

ASSOCIATION

Rien ne se perd, tout se crée, tout se transforme

Carlos Barba a remporté une médaille d'or au concours Lépine en novembre dernier pour sa lampe Litholux, photoluminescente, fabriquée à partir de bouteilles plastiques usagées. Que ce soit dans sa conception du bâti ou dans sa fabrication de mobilier, la réflexion sur la valorisation des matériaux est au cœur du travail de l'architecte-designer bagnéolais.

"Une lampe qui s'allume quand on l'éteint !"

C'est avec cette étonnante promesse que Carlos Barba, 49 ans, a gagné une médaille d'or au concours Lépine. La Lampe Litholux capte la lumière de l'ampoule puis la restitue lorsqu'elle est éteinte, à la manière d'une veilleuse. Fabriquée à partir de 75 % de matériaux recyclés, c'est l'abat-jour fait d'une bouteille en plastique consolidé d'une éco-résine et d'une poudre photoluminescente qui s'éclaire dans le noir. Le halo permet alors de se repérer sans allumer. *"C'est un repère dans la nuit et un message : il est important de prendre conscience qu'il faut moins consommer, de matériaux comme d'énergie. C'est paradoxal pour quelqu'un qui doit produire et construire mais je milite contre la surconsommation"*, martèle-t-il.

Dès son premier projet comme architecte, la valorisation des matériaux existants avait permis en 2004 à Carlos Barba de remporter le projet de restauration de la mairie de Saint-Dizier, en Haute-Marne. *"J'avais été retenu car je voulais conserver le plus possible des boiseries tout en construisant une nouvelle porte monumentale en métal. Cette ville est un haut lieu de la sidérurgie, le bois est une ressource importante car c'est grâce à lui que l'on faisait fondre le métal, on ne peut pas le jeter."*

C'est avec son agence AR+TE (pour architecture et territoire), fondée en 2003, que le franco-mexicain habitant de Bagnaux

réalise nombre de chantiers, du musée Chateaubriand à Châtenay-Malabry à l'école Nelson-Mandela de Vigneux-sur-Seine, avec toujours ce souci de faire dialoguer le neuf et l'existant. *"À chaque fois que l'on conçoit un bâtiment, il doit transmettre un message, pas seulement être joli. Où se situe-t-il ? À quelle population est-il destiné ? etc. Il doit communiquer l'histoire du lieu. Mon architecture est très moderne mais ancrée dans les territoires. Pour le design c'est pareil. Un objet doit raconter une histoire."*

RÉFLEXION DE CRISE

À partir de la crise financière de 2008, Carlos Barba sort son carnet de croquis et crée Kel-Idéal, un blog offrant des modèles de meubles facilement reproductibles et des conseils pour les fabriquer. *"Je me suis dit : il faut consommer moins, et lorsqu'on a peu de moyen on cherche à faire soi-même, avec ce que l'on trouve dans la rue. C'est peut-être aussi mon côté mexicain. Au Mexique, on récupère tout. Mon père m'a récemment appris que mon grand-père faisait aussi du mobilier avec des matériaux de récupération ! C'est peut-être le design du futur. Faire localement sans être à la merci des importations, tout en valorisant nos poubelles encombrées."*

Et la période de crise sanitaire actuelle a appuyé ses recherches sur la valorisation des déchets et sa volonté de lutter contre

"C'est paradoxal pour quelqu'un qui doit produire et construire, mais je milite contre la surconsommation et pour la valorisation des matériaux."





la consommation de ressources et d'énergie : *"les périodes de crise sont des moments de réflexion, où l'on peut se poser des questions et trouver des réponses."* Litholux, c'est tout un concept, dont la lampe n'est que la dernière déclinaison. Le designer a aussi créé des bancs en béton photoluminescent issu de bâtiments déconstruits. Ils trônent depuis 2020 devant la bibliothèque historique de la Ville de Paris et sur la place de la Concorde. *"Peut-être qu'âgé, le banc sur lequel vous serez assis sera fait avec l'école de votre enfance. Celle-ci vous aura alors porté toute votre vie ! Le côté spirituel est important également. Nous sommes nous-mêmes de la matière. Et la matière doit rester et ne pas partir en fumée."* Carlos Barba réfléchit désormais à créer une ligne de mobilier avec du bois de récupération et des filets de pêches.

● Kevin Gouttegata

BIO EXPRESS

- ▶ 1972 : naissance à Mexico.
- ▶ 1992 : arrive en France pour ses études d'architecture.
- ▶ 2000 : diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville.
- ▶ 2003 : fonde son agence AR+TE (pour Architecture + Territoire).
- ▶ 2008 : création du blog kel-ideal.com.
- ▶ 2021 : conception de la lampe Litholux et Prix du président du Jury - Coupe et Médaille d'or du concours Lépine.



LA SANTÉ À BAGN

Un enjeu majeur, pas seulement en te



La santé est un bien essentiel pour chacun d'entre nous. C'est aussi une préoccupation majeure pour la municipalité, car être en bonne santé est une condition essentielle du bien-être et du bien vivre, surtout dans la période de crise épidémique mondiale que nous traversons. À Bagneux, ville solidaire qui protège, l'offre de soin s'efforce de s'adapter aux besoins de chacun. Contrairement à d'autres communes, la Ville met au service de ses habitants un Centre municipal de santé (CMS) facilitant l'accès aux soins et la prévention des risques, dans un nombre de spécialités croissant. Avec l'aide de la Croix-rouge, notre CMS Louis-Pasteur a montré son efficacité dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19 grâce à son centre de vaccination. Agrandir et moderniser le CMS, y accueillir de nouveaux praticiens, accompagner l'ouverture de cabinets médicaux et paramédicaux pluridisciplinaires, accompagner, informer, sensibiliser, telles sont, dans ce domaine, les priorités municipales pour offrir aux habitants une santé accessible et de qualité. La médecine libérale et le paramédical se développent également et l'arrivée d'un nouveau centre auditif et d'une podologue en sont les exemples récents. À l'opposé des logiques comptables et d'austérité, la santé demeure, à Bagneux, un enjeu majeur, nécessaire en tant que facteur de cohésion sociale et de mieux-être.

EUX

mpis de pandémie

-
- Dossier réalisé par René Zyserman
 - Photos : Sébastien Bellanger et Philippe Masson

3 questions à... James NDJEHOYA

Conseiller municipal délégué à la Santé et au Centre municipal de santé

La population de Bagneux est-elle bien protégée contre la Covid-19 ?

L'épidémie que nous connaissons depuis presque deux ans reste source d'inquiétude pour nombre de Balnéolais. Face à cela, la Ville a, dès le début, choisi de protéger les habitants. Ainsi la municipalité a organisé la distribution de masques aux habitants de plus de 6 ans avec l'aide des agents du service public communal et de bénévoles, mais aussi aux écoles et aux commerces. Nous avons également mis en place des mesures pour lutter contre l'isolement des plus fragiles. En nous appuyant sur notre Centre communal d'action sociale (CCAS) et sur des habitants volontaires, nous avons créé une cellule d'appel aux personnes âgées isolées. Nous avons fait de même en direction des jeunes et étudiants en grande difficulté dans cette période. Tout au long de l'épidémie, la Ville a su adapter ses protocoles, que ce soit dans les écoles mais aussi dans l'ensemble des établissements recevant du public afin de limiter au maximum la propagation du virus. Pour rapprocher les lieux de vaccination de nos quartiers populaires, nous nous sommes mobilisés et avons interpellé le gouvernement pour obtenir l'ouverture d'un centre de vaccination sur notre commune. Bien sûr, avec l'arrivée de nouveaux variants, j'invite chacun et chacun à continuer de bien respecter les gestes barrières et à se faire dépister s'ils ont un doute.



Sur les autres problématiques de santé, quelle est l'action de la ville aujourd'hui ?

Comme vous le savez, la ville dispose d'un Centre municipal de santé (CMS) dont l'ambition est de favoriser un accès diversifié à des soins de qualité à tous ceux qui en ont besoin. À l'aide de notre Atelier santé-ville, nous développons également des actions décentralisées de prévention et de pédagogie dans différents équipements et lieux de proximité. Nous avons aussi créé un Conseil local en santé mentale qui associe la Ville, les usagers, les institutions et les professionnels de

santé, pour mieux accompagner des situations complexes. À travers notre Semaine d'information sur la santé mentale, nous veillons à changer les regards sur ces situations. Notre politique municipale de santé s'exprime également à travers différents partenariats dans des domaines qui nécessitent des actions dans la durée. Ainsi, lors du conseil municipal du 14 décembre, nous avons approuvé une convention avec Diabète 92 afin d'intensifier le dépistage de cette maladie dans notre commune. De même, les agents du Centre municipal de santé interviennent régulièrement

REPÈRES

500

C'est le nombre de patients qui fréquentent en moyenne au quotidien le CMS.

10

C'est le nombre de spécialités qu'offre le CMS (dermatologie, endocrinologie-diabétologie, gastro-entérologie, gynécologie, ophtalmologie...).

17

C'est le nombre de cabinets de médecine générale que compte la Ville.

12

C'est le nombre de pharmacies à Bagneux.

1 million

C'est le montant, en euros de fonctionnement du

LE CENTRE DE VACCINATION

dans les écoles pour faire la promotion d'une alimentation saine, garante d'une bonne santé. Grâce à un renforcement des liens avec le groupe hospitalier universitaire de Paris-Saclay, nous facilitons l'accès à des examens plus approfondis pour les patients qui le souhaitent.

En dehors du CMS, comment évolue l'offre de soin pour les Balnéolais ?

Nous évoluons actuellement dans un contexte national particulièrement dégradé. La situation sanitaire a épuisé grand nombre de professionnels de santé qui ont souvent dû exercer dans des conditions difficiles. Une part importante de ceux-ci a aujourd'hui quitté le système de santé. Face à cela, la Ville de Bagneux mène une politique volontariste pour inciter des professionnels de santé à s'installer sur notre commune.



Initialement situé à l'espace Léo-Ferré, le centre de vaccination, qui s'est ouvert le 15 mars 2021, a pris ses nouveaux quartiers au sein de l'ancienne école maternelle Henri-Barbusse en octobre dernier. Financé par l'Agence régionale de santé (ARS), il assure des vaccinations à un rythme soutenu, grâce à l'engagement au quotidien du Centre municipal de santé Louis-Pasteur, d'agents municipaux, de bénévoles de la section locale de la Croix-rouge et de professionnels de santé. En réaction à la hausse de l'épidémie de Covid, le centre a ouvert de très nombreux créneaux de vaccinations supplémentaires en janvier dernier, tous assurés par la Croix-rouge française. Le mois dernier, les horaires ont été étendus de 9h à 21h en semaine et de 9h à 17h le week-end à certaines dates. Pour rappel, depuis le 6 décembre dernier, les plus de 65 ans peuvent venir se faire vacciner au centre de vaccination sans rendez-vous. Le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de 18 ans et plus, dès cinq mois après la précédente injection. Depuis le 3 janvier 2022, le rappel peut être effectué à partir de 3 mois depuis la dernière injection. Enfin, la vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans depuis le 22 décembre dernier.

Rendez-vous : 01 45 36 13 50 de 9h30 à 16h ou en ligne sur la plateforme [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)
Agence régionale de santé : 0 800 009 110 (numéro vert gratuit)

? À SAVOIR

L'AIDE ESSENTIELLE DE LA CROIX-ROUGE

Depuis le début de la crise sanitaire, l'unité locale de la Croix-rouge à Bagneux n'a eu de cesse d'intensifier ses efforts pour assurer la vaccination de la population et notamment des publics les plus vulnérables et éloignés des soins. Organisant de nombreuses campagnes de vaccination sur des lieux éphémères, les bénévoles sont restés mobilisés afin de sensibiliser la population à l'importance de la vaccination. Grâce à leur engagement, le centre de vaccination a ouvert de nombreux créneaux de vaccination supplémentaires, notamment le week-end, tous assurés par leurs soins. Lors de son conseil municipal de décembre dernier, la Ville a reversé à l'association caritative l'aide de 40 000 euros de l'Agence régionale de santé.

40 000

C'est le montant, en euros, de la subvention de l'Agence régionale de santé reversée par la Ville à la Croix-rouge, pour son soutien dans le fonctionnement quotidien du centre de vaccination balnéolais contre la Covid-19.

LE CMS

au service de la santé des Balnéolais

Structure phare de la santé, le centre municipal de santé Louis-Pasteur est un acteur majeur au cœur de la vie des Balnéolais.

Créé pour faciliter l'accès aux soins pour tous et favoriser une médecine de proximité, le centre municipal de santé Louis-Pasteur (CMS) assure des missions de santé publique, de prévention et de formation médicale initiale pour les médecins et les infirmiers. Situé 2 rue Léo-Ferré, il regroupe des consultations de



médecine générale et spécialisée. Il accueille aussi des infirmières et des dentistes. Son offre de soins comprend un centre de prélèvement et un service d'imagerie médicale. En matière de prévention, le CMS s'appuie sur un centre de dépistage et un centre de vaccination, tous deux gratuits. "Nous avons développé notre équipement en imagerie médicale et proposons également un planning familial, complète James Ndjehoya, conseiller municipal à la Santé. Car trop souvent, et notamment dans des villes populaires comme la nôtre, certaines personnes renoncent aux soins faute de moyens". Dès le début de la pandémie, le CMS a aussitôt pris en charge les nombreux patients porteurs de symptômes liés à la Covid-19, réorganisant ses activités et services pour mieux accompagner les personnes en situation de vulnérabilité.

PRÉVENTION ET SOINS SUR UN MÊME LIEU

"Pour développer encore notre offre et améliorer les volets préventions et soins, nous travaillons à un agrandissement du CMS, poursuit James Ndjehoya. Patients, professionnels de santé et agents du centre ont été invités à donner leur avis afin de concevoir un projet au plus proche des attentes de chacune et chacun".

En effet, avec la fermeture de l'école maternelle Henri-Barbusse au profit de l'école-parc Niki-de-Saint-Phalle

(700 m² sont ainsi libérés), le CMS bénéficiera dans quelque temps d'un bâtiment plus spacieux et pourra ainsi augmenter de 50 % sa capacité d'accueil. Courant 2022, débutera ainsi le chantier d'extension qui devrait s'achever d'ici 2025. Objectif ? "Associer une offre de prévention à une offre de soins étoffée sur un même lieu, afin d'ac-

croître les synergies entre ces deux axes de la politique de santé de la Ville", se réjouit Guillaume Vissio, directeur administratif du CMS. En parallèle, grâce à un partenariat étroit avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le CMS s'est vu doté d'un nouveau dermatologue et d'un second cardiologue qui renforce l'offre de notre cardiologue, le Dr Gambert", poursuit Guillaume Vissio. Nous avons recruté quatre nouveaux médecins généralistes qui vont offrir une médecine de qualité sur notre territoire". Quatre cabinets supplémentaires accueilleront de nouvelles spécialités telles que la cardiologie, la dermatologie ou la rhumatologie. Une offre de téléconsultation sera aussi disponible et le laboratoire d'analyses médicales se développera et gagnera en amplitude horaire. Le CMS dispose également d'une offre de santé publique avec la coordination du Contrat local de santé, du Conseil local de santé mentale et du Plan local nutrition. Sur ce dernier volet, le CMS promeut depuis plus de dix ans les comportements nutritionnels favorables à la santé grâce à la mise en place d'une consultation de suivi diététique et psychologique. Autre projet à concrétiser, celui d'une Maison de Santé qui pourrait prochainement s'implanter sur la ville. Elle pourrait épauler les nouveaux professionnels de santé afin qu'ils s'installent sereinement en ville et permettre ainsi aux Balnéolais de bénéficier de davantage de soins de proximité.

PAROLES DE BALNÉOLAIS

Sommes-nous tous égaux en matière de santé ?



ZAHID, 19 ANS, ÉTUDIANT

"On a beaucoup de chance, en France, de posséder un des meilleurs système de santé au monde. Grâce à la Sécurité sociale et la Couverture maladie universelle (CMU), nous sommes plutôt bien lotis dans ce domaine. L'ensemble de la population a accès aux soins et c'est une excellente chose. Donc, ce n'est pas qu'une simple question de classe sociale. Certes, il existe aussi des mutuelles qui favorisent ceux qui ont les moyens de se les procurer. Par exemple, les plus aisés peuvent bénéficier de soins spécialisés ou entrer dans des structures plus coûteuses et moins à la portée de tous. Cela peut donner l'impression d'une santé à deux vitesses où certains attendent moins et sont tout de suite soignés tandis que d'autres patientent pour obtenir un rendez-vous".



MARYSE, 35 ANS, AGENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

"Oui et non. Face à la Covid-19, on a pu constater une grande solidarité pour permettre à tous d'avoir accès aux soins, notamment aux vaccins pris en charge par la Sécurité sociale. Et c'est une excellente chose. À Bagneux, il y a des structures comme le Centre municipal de santé qui offrent à l'ensemble de la population une médecine de qualité. Mais, d'un autre côté, on se sent parfois délaissé, notamment lors des prises de rendez-vous. On vous fait attendre plus longtemps sans vous le dire franchement. Et je pense que ce n'est pas très juste. Les inégalités sont manifestes sur le plan social car lorsque vous consultez un spécialiste, vous devez également avancer les frais. Je ne parle pas de ceux qui ne possèdent pas de mutuelle complémentaire et doivent se priver de certains soins, faute de moyens".



BEJI, 42 ANS, RESTAURATEUR

"Oui, on est tous égaux en matière de santé. Ou du moins, on devrait tous l'être, c'est ce que je pense. D'année en année, il y a eu des avancées, des progrès, des efforts en matière de santé. Les gens pensent beaucoup à prendre soin d'eux. Ils ont davantage accès aux soins. C'est une chance, car en France le système de santé est vraiment excellent. Même les plus démunis ou défavorisés peuvent aujourd'hui se soigner ou au moins réaliser les interventions essentielles. Mais c'est vrai que tout n'est pas parfait. Il peut y avoir des inégalités qui restent. Mais d'une manière générale, tout le monde s'y retrouve. Et il faut déjà reconnaître cela".

LA MÉDECINE DE VILLE SE DÉVELOPPE AUSSI

L'arrivée prochaine des métros et la dynamique qui en résulte attirent de nouveaux professionnels médicaux. De nouveaux médecins (dont quatre généralistes) vont pouvoir tenir des consultations au Centre municipal de santé Louis-Pasteur. Spécialisé dans la vente et la location de matériel médico-chirurgical, notamment de prothèses auditives, le Centre Auditiva s'est installé, l'été dernier, au 39 avenue Henri-Barbusse. Il s'est attaché les services d'une audioprothésiste diplômée, Mme Hadjaouid. Enfin, l'arrivée d'une nouvelle podologue, Nadia Teggour, diplômée d'état, qui a ouvert en novembre dernier son cabinet dans le centre-ville, participe à cette dynamique positive.





Nicolas Guillemin

Conseiller municipal

GRUPE COMMUNISTES ET CITOYEN-NES

La santé, un droit pour toutes et tous !

Le contexte sanitaire reste particulièrement difficile en ce début d'année. La vague épidémique provoquée par le variant Omicron montre une nouvelle fois l'importance du service public hospitalier et l'engagement de ses agents pour soigner et sauver des vies. Depuis le début de la crise sanitaire, Bagnex a fait de la protection des habitants une priorité. Pour favoriser son accès au plus grand nombre, les horaires de notre centre de vaccination

viennent d'être étendus et un centre de tests Covid vient de s'y ajouter. Parce que l'accès aux soins est un droit fondamental, la Ville s'efforce de développer son offre au sein du Centre municipal de santé et agit pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé. Malgré la crise, le gouvernement poursuit sa logique de privatisation et de casse de l'offre publique de santé. Ensemble, exigeons la levée des brevets sur les vaccins, pour permettre à tous les pays du monde de vacciner, et non à des laboratoires de gagner des milliards ! La vérité, c'est que plus de 15 000 lits d'hôpital ont été fermés sous le quinquennat d'Emmanuel Macron. Notre système de santé souffre, nos soignants, particulièrement mobilisés, méritent mieux ! Il y a urgence à réinvestir dans la santé.



Patrick Duru

Adjoint au maire

GRUPE EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS ET CITOYEN-NES

Pour un futur vivable il faut lier santé et environnement

La préservation de la qualité de notre environnement (eaux, air, sols, bruit...) a des effets bénéfiques directs sur notre santé. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 15 % des décès en France sont liés à des facteurs environnementaux. L'importance du lien entre santé et environnement nous pousse à envisager de manière transversale écologie et santé humaine. L'action que nous menons à Bagnex, avec la majorité, s'inscrit dans cette volonté

d'améliorer le bien être de tous et de préserver un cadre de vie soutenable et souhaitable (arrêté Anti Glyphosate, instauration de la Zone à faible émission (ZFE), permis de végétaliser...). Nous devons poursuivre cet élan, en augmentant la part du bio dans nos cantines, en réduisant la place des voitures au profit des piétons et cyclistes, en augmentant nos espaces verts. Mais nous devons aussi veiller à ne pas nuire aux générations futures, en prenant soin d'intégrer les préceptes d'un urbanisme favorable à la santé pour notre commune. Une ville qui fait sienne les notions de marchabilité, de mixité fonctionnelle et sociale, de mixité résidentielle des habitats, à échelle humaine, de réduction des impacts écologiques, d'éco-services et d'éco-technologies, de circuits courts et de productions locales. Groupe : Cyrielle Abécassis, Agnès Balseca, Fanny Douville, Farid Housni, Rémy Lacrampe, Pascale Méker, Corinne Pujol.



Laurent Kandel

Adjoint au maire

GRUPE GÉNÉRATION.S INSOUÏMÉS

La santé, notre bien commun

Le Centre municipal de santé (CMS) permet chaque jour aux habitants de Bagnex de pouvoir se soigner dans de bonnes conditions et surtout gratuitement. L'accès aux soins pour tous c'est l'engagement de notre majorité avec le projet d'extension du CMS notamment. Inversement, les politiques publiques depuis trente ans n'ont eu de cesse de privatiser et de casser notre système de soin, qui fut l'un des meilleurs du monde. Nous en avons fait l'amère expérience pendant la pandémie. Pire, aucune leçon de la crise de

la Covid-19 n'a été retenue : on manquait de lits, on continue d'en fermer ; on manquait de personnel soignant, le Ségur de la santé les a méprisés ! La politique du gouvernement sur l'organisation de notre système de soins est un échec cuisant ! Hommage à nos soignants qui, malgré ce mépris total affiché depuis de longues années par les gouvernements successifs, luttent encore afin de maintenir des soins de qualité. Pendant ce temps, les laboratoires pharmaceutiques font des milliards de profit avec les vaccins alors qu'il faudrait, pour vaincre cette pandémie, lever les brevets et permettre à tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres, de pouvoir vacciner leur population. Pour en finir avec ces situations insupportables, une autre politique est possible et urgente pour sortir la santé des logiques de marché, pour permettre des soins de qualité et s'assurer que la santé reste notre bien commun.



Aïcha Moutaoukil

Adjointe au maire

GRUPE SOCIALISTES ET CITOYEN-NES

La crise sanitaire bouleverse nos vies !

Bagnex met tout en œuvre pour aider nos concitoyens à y faire face, notamment en répondant aux nombreuses demandes pour une troisième dose, grâce à notre centre de vaccination et aux agents qui le font fonctionner. Pourtant, le nombre de cas en Île-de-France reste dramatiquement élevé ; cette épidémie et ses conséquences nous conduisent donc à bien des réflexions. Cette malheureuse situation nous permet de prendre conscience de la responsabilité et de la mission des services publics, car c'est bien l'autorité publique responsable qui parvient à réduire

l'impact d'un virus qui aurait pu décimer une partie de la population française. La gestion de l'épidémie par Donald Trump est un triste exemple : les États-Unis sont aujourd'hui l'un des pays les plus meurtris au monde par la crise sanitaire... Les débats politiques actuels sur l'instauration d'un "pass vaccinal" doivent aussi nous faire réfléchir. Nous pouvons comprendre les réticences de ceux qui craignent ne pouvoir, demain, accéder à bien des lieux sans être totalement vaccinés. Toute restriction de liberté de mouvement est contraignante. Mais, et c'est aujourd'hui établi, ce sont principalement les non vaccinés qui doivent parfois être hospitalisés et les personnes positives au virus sont susceptibles de le transmettre aux personnes simplement croisées... Au-delà de la responsabilité du service public, la prévention est donc aussi de la responsabilité et du devoir de chaque citoyen(ne) qui doit pouvoir jouer un rôle dans la lutte contre l'épidémie. Ce début d'année m'autorise à formuler un vœu : celui de nous retrouver bientôt pour des moments conviviaux afin de célébrer ensemble la fin de ce drame !



Patrice Martin
Conseiller municipal
GROUPE MIEUX VIVRE À BAGNEUX

Désert médical à Bagneux ?

Bagneux souffre d'une réelle pénurie de médecins spécialistes, alors que leur nombre augmente dans les grandes villes comme Paris. Le Centre municipal de santé est sur-fréquenté comme les salles d'attente des médecins de la commune, qui peinent à reprendre la clientèle des professionnels de santé partis en retraite sans remplaçants. Prenez le cas des gynécologues libéraux : il ne doit y en avoir qu'un à Bagneux. Une tendance qui se retrouve aussi chez les pédiatres, ophtalmologues, cardiologues ou cancérologues. Ces inégalités territoriales ont un impact considérable sur la santé des Balnéolais. La problématique de

l'accès aux soins à Bagneux est devenue, en l'espace de quelques années, un sujet de préoccupation majeure. Il faut parfois plus de deux mois d'attente pour avoir un rendez-vous, ce qui pousse les Balnéolais à se faire soigner dans les villes voisines. Dans ce contexte, l'extension du Centre municipal de santé est une bonne chose, à condition de prévoir des places de stationnement, indispensables pour les personnes à mobilité réduite et de mettre en œuvre une politique municipale pour attirer des médecins spécialistes. Garantir une réelle politique de santé publique, c'est garantir l'accès aux soins pour tous, mais c'est aussi penser à nos aînés et aux personnes en situation de dépendance qui sont souvent oubliés ou réserver des logements accessibles aux Balnéolais en situation de handicap et leur garantir l'accessibilité des espaces publics (voirie, trottoirs, bâtiments publics, parcs, ...) et des commerces. C'est enfin la recherche d'optimisation des ressources de l'Office balnéolais du sport et du CMS en regroupant les médecins du sport et les diététiciens. La réalité à Bagneux est tout autre... Vos élus : Patrice Martin, Jean-Luc Rousseau. mvabagneux@gmail.com



Serges Ouédraogo
Conseiller municipal
GROUPE LE RENOUVEAU - MOUVEMENT RADICAL/LAREM

Pour un Bagneux en santé !

Notre ville dispose d'un Centre municipal de santé qui offre un panel de soins aux habitants. En effet, on y trouve des médecins de différentes spécialités qui réalisent des consultations pour une majeure partie de la population. Le CMS est devenu un lieu incontournable de la ville et constitue un véritable pilier dans la politique communale de santé. Cependant, force est de constater que malgré sa présence, Bagneux demeure un désert médical car l'offre de soin ne couvre pas les besoins des habitants dont le nombre ne cesse d'évoluer. On pourrait citer des attentes très longues pour obtenir

une consultation, des renoncements de soins, la saturation des services d'urgence des hôpitaux du fait du faible nombre de médecins sur la ville pour assurer une prise en charge rapide des malades. La crise sanitaire de la Covid-19 a encore aggravé la situation médicale de la ville, qui est très critique et alarmante. Par ailleurs, des départs de médecins généralistes de la ville ont été enregistrés. Il est plus qu'urgent de remettre la santé au cœur des priorités de la Ville en créant les conditions pour accueillir des nouveaux praticiens. Nous saluons l'apport de la Croix-rouge, qui a permis de massifier les opérations de vaccination. L'offre de soins libéraux ne pourrait être la réponse pour satisfaire la demande de soin sur la ville. La prévention en subit les conséquences au détriment des plus fragiles. Il est nécessaire que notre ville profite des dispositifs d'accompagnement proposés par l'Agence régionale de santé afin d'inhiber le désert médical actuel pour le bien-être de tous les habitants. Nous y veillerons.



Joëlle Chirinian
Conseillère municipale
GROUPE LES BALNÉOLAIS

Bagneux...

Elle avait jadis deux cliniques, une polyclinique, la médecine de ville et le Centre municipal de santé avec plus de vingt-cinq services médicaux pour différentes pathologies. Le droit à la santé est un droit imprescriptible, encore faut-il donner aux Balnéolais(es) toutes les facilités pour se soigner ! Aujourd'hui il ne reste qu'une douzaine de services médicaux au Centre municipal de santé et les médecins de ville sont de moins en moins nombreux face aux besoins de la population en accroissement démographique avec le Grand Paris ! À ce manque de ressources médicales et soignantes, les Hôpitaux de Paris proposent un

partenariat avec les CMS implantés sur les territoires desservis par le GHU Paris-Saclay. Cette coopération est un bien pour les services du Centre municipal de santé de Bagneux mais ne résout en rien la pénurie des médecins généralistes et spécialistes à Bagneux (comme sur le territoire français). Nous avons aussi la Croix-rouge de Bagneux, tous bénévoles, qui font beaucoup : secours au quotidien, actions sociales pour notre ville et les villes limitrophes ; merci à eux pour leur travail. Elle assure aussi depuis deux ans les permanences au centre de vaccination, d'une catastrophe sanitaire qui n'est pas derrière nous, notamment la pandémie de la Covid-19 ! Elle va durer encore plusieurs années dans le monde, d'après les microbiologistes, infectiologues, etc. Le retour à la normale, ce n'est pas maintenant ! Même avec les gestes intelligents et vaccins contre ce virus, nous devons nous habituer à vivre avec de nouvelles restrictions dans le but de freiner sa propagation, voire l'enrayer pour une vie comme avant ! Joëlle Chirinian, Gilbert Zambetti.



Saïd Zani
Conseiller municipal
GROUPE BAGNEUX CITOYENNE ET ASSOCIATIVE

Un centre de santé !? Mais vous "plaie...santé" !!!

Une fois encore la municipalité se targue d'avoir mis, au service de ses habitants, un Centre municipal de santé. Comment peut-il en être autrement lorsqu'on gère une ville de plus de 42 500 habitants, sans commettre une négligence sanitaire préjudiciable à sa population ? Il est bien vrai que le CMS de Bagneux est pourvu de plusieurs spécialités médicales et paramédicales et permet l'accès aux soins de tous, y compris les non-Balnéolais. Cependant, si la plupart des consultations sont sur rendez-vous, il n'est pas possible d'en obtenir en médecine générale, si c'est le premier rendez-vous auprès des six généralistes du centre. Certaines

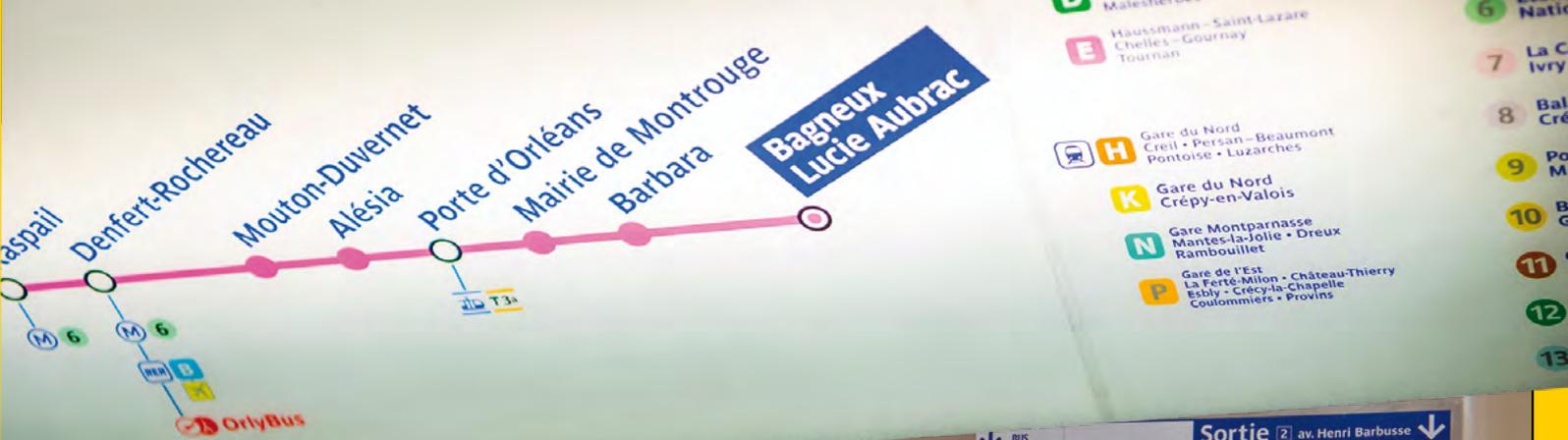
spécialités, telles que la cardiologie, l'ophtalmologie, la dermatologie, la gynécologie et vénérologie, ont des délais d'attente d'une moyenne de deux mois pour une consultation. Ces délais sont aussi constatés ailleurs. Mais parfois le patient, dans l'urgence, ne peut attendre. Curieusement la diabétologue-endocrinologue de service, partie à la retraite au mois d'août 2021, n'a pas été remplacée à ce jour. Le CMS est à féliciter pour les moyens qu'il se donne pour répondre aux besoins de chaque patient avec les maigres moyens dont il dispose. Il faut également saluer l'organisation de la lutte contre l'épidémie de la Covid-19, via la vaccination, grâce à l'aide considérable des bénévoles de la Croix-rouge omniprésents. À ce propos, la vaccination est à la Covid-19 ce qu'est la ceinture de sécurité à la voiture, elle n'empêche certes pas l'accident, mais limite considérablement les lésions corporelles en cas de collision. Et tant qu'il restera un seul cas positif sur Terre, le virus ne sera jamais éradiqué, car souvenez-vous : une propagation planétaire à partir d'une seule personne depuis... la Chine, et cela sans discontinuer depuis plus de deux ans.

LE MÉTRO
EST
À VOUS !



Jeudi 13 janvier à 11h47, aux côtés de Marie-Hélène Amiable, le Premier ministre Jean Castex a ordonné officiellement par talkie-walkie au PC Central de la ligne 4 de mettre en service le prolongement jusqu'à Bagnoux-Lucie-Aubrac. Aussitôt, les grilles de la station se sont levées et des centaines d'habitants ont pu joyeusement s'approprier "leur" métro. Présents, les filles de la grande Résistante et le neveu de Barbara étaient ravis de voir les noms de leurs aïeules s'illuminer au fronton des deux stations. Avant de partir, le Premier ministre a salué "l'engagement viscéral des maires pour le développement de leur territoire et leur pugnacité qui a permis l'arrivée du métro dans leurs villes". Mission accomplie, après sept ans de travaux et des décennies de négociations !





LES RESPONSABILITÉS DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

En 2021, il y avait 6,7 millions de chiens en France. Berger australien, Golden retriever et Berger belge sont les trois races les plus fréquentes dans nos foyers. Un animal n'est pas un jouet dont on se débarrasse quand un enfant s'en lasse, quand il grandit ou quand on part en vacances, faute de pouvoir l'emmener sur son lieu de séjour ou d'avoir trouvé un mode de garde. Il faut s'en occuper avec soin. La loi du 16 novembre 2021 renforce d'ailleurs les conditions de détention d'un animal de compagnie rendant obligatoire la signature d'un certificat d'engagement et de connaissance au moment de l'adoption, et l'identification des chats et des chiens par un tatouage ou une puce électronique. Les sanctions pénales pour abandon et maltraitance envers un animal ont également été alourdies. Il faut également savoir que "le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé". Un certain nombre de règles sont à respecter dans l'espace public, notamment quand il s'agit d'un chien considéré comme dangereux.



Combien existe-t-il de catégorie de chiens ?

Il en existe trois : les chiens d'attaque, de première catégorie, les chiens de garde ou de défense, de deuxième catégorie, et tous les autres chiens regroupés dans la troisième catégorie.

Quelles sont les races de chiens répertoriées comme dangereuses ?

L'American Staffordshire terrier, plus connu sous le nom de pitbull, le Mastiff ou boer bull et le Tosa, non répertoriés comme chiens de race dans le Livre des origines français, sont les chiens considérés comme chiens d'attaque. Dotés d'une mâchoire très puissante, ils étaient utilisés au 19^e siècle aux États-Unis dans le cadre de combats, notamment contre des taureaux.

Le Rottweiler, ou type Rottweiler, l'American Staffordshire terrier et le Tosa enregistrés au Livre des origines français, de pure race, dont on connaît toute la généalogie, sont classés comme chiens de garde ou de défense, de deuxième catégorie.

A-t-on le droit d'avoir un chien de première ou de deuxième catégorie ?

Depuis janvier 1999, il n'est plus possible d'acquérir, de vendre ou de donner en France un chien de première catégorie. Sauf s'il est adopté auprès d'une association de protection animale, que sa non-dangereuse a été attestée par un professionnel et qu'il a été stérilisé.

Il n'y a pas d'interdiction pour la détention d'un chien de deuxième catégorie mais un certain nombre d'obligations à respecter. L'animal de deuxième catégorie n'a pas à être stérilisé.

Quelles sont les conditions pour posséder un chien de première ou de deuxième catégorie ?

Le propriétaire doit être : majeur, ne pas être sous tutelle, ne pas avoir été condamné pour un crime ou une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis et ne pas avoir déjà fait l'objet d'un retrait de propriété ou de garde d'un chien.

Depuis janvier 2010, le propriétaire doit également se faire délivrer un permis de détention, par le maire de sa commune de résidence. Pour l'obtenir, il faut présenter trois documents :

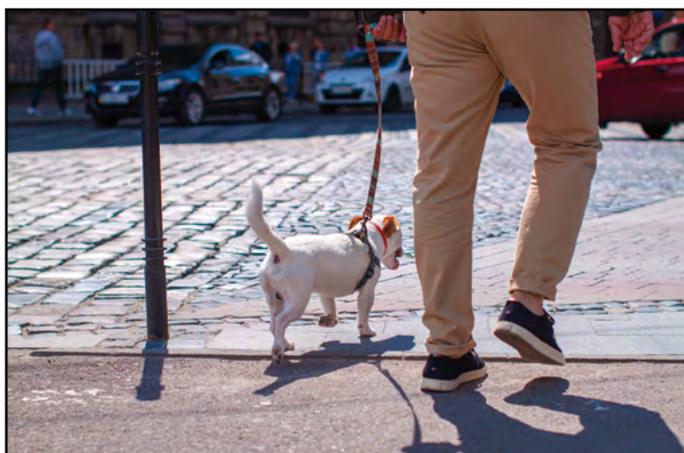
- une attestation d'aptitude à posséder une telle race de chien, reçue au terme d'une formation de 7 heures portant sur l'éducation, le comportement canin et la prévention des accidents ;
- une évaluation du niveau de dangerosité du chien, réalisée par un vétérinaire spécialisé, quand l'animal a entre 8 mois et 1 an. Cette évaluation comporte quatre niveaux : le niveau 1 qualifie un chien qui ne présente "pas de risque particulier en dehors de ceux inhérents à l'espèce canine", le niveau 4 étant attribué aux chiens présentant un "risque de dangerosité élevée pour certaines personnes ou dans certaines situations". En cas de classement du chien au niveau 4, il est recommandé de placer le chien dans un lieu de détention d'où l'animal ne pourra pas s'échapper et où il ne pourra causer aucun accident, ou bien de l'euthanasier.
- une attestation d'assurance responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages que le chien pourrait causer à des tiers.

Quelles sont les règles à respecter lorsque l'on promène son chien dans l'espace public ?

Les chiens de première catégorie ne sont pas autorisés dans les lieux publics, les transports en communs et dans les locaux ouverts au public. Ils peuvent en revanche être promenés par une personne majeure sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs (à condition de ne pas y stationner), en étant muselés et tenus en laisse, avec un matériel adapté à leur carrure et leur puissance.

Pas de restriction d'accès concernant les chiens de deuxième catégorie, mais à condition qu'il soit muselés et tenus en laisse, avec un matériel adapté, par une personne majeure.

Il est conseillé de promener un chien de troisième catégorie en laisse pour éviter notamment qu'il ne traverse la route n'importe quand, qu'il ne se mette à courir après un jogger ou un cycliste, qu'il ne se faufile dans des endroits inaccessibles pour son maître ou qu'il ne rentre chez le boucher pour y voler un steak ! Toutefois il est possible de promener un chien de troisième catégorie sans laisse, à condition qu'il se trouve à moins de 100 mètres de son maître, qu'il revienne immédiatement quand celui-ci l'appelle, et surtout qu'il ne présente aucun danger pour les humains et les autres chiens.



Comment bien éduquer un chien ?

Outre la formation obligatoire pour les chiens dangereux, il est fortement conseillé de faire suivre des cours d'éducation canine à tous les chiens dès leur plus jeune âge. Ils permettront à l'animal d'apprendre à se sociabiliser au contact d'autres chiens, à marcher en laisse, à obéir, à bien se comporter avec un humain et à éviter les comportements destructeurs envers vos chaussures, vos vêtements et votre mobilier ! Ils sont aussi l'occasion pour le propriétaire d'apprendre à être un bon maître pour éviter que le chien ne prenne de mauvaises habitudes : il faut notamment éviter de lui donner un morceau de votre nourriture quand vous êtes à table, ou de l'autoriser à "squatter" le canapé afin qu'il ne l'identifie comme "sa place" et ne vous défende de vous y asseoir !



Attention aux morsures !

Même si un chien est plutôt affectueux, il est important de ne jamais le laisser avec un enfant sans surveillance : 70 % des morsures interviennent quand l'enfant se trouve seul avec l'animal. Du fait de leur petite taille, les enfants sont généralement mordus au visage et à la tête. Bergers allemands, Labradors et Jack Russel sont les races les plus souvent impliquées dans des morsures.

Quels sont les équipements canins de ma ville ?

Il y a un espace jeux pour chien dans le parc François-Mitterrand et trois canisettes où les chiens peuvent faire leurs besoins : parc Nelson-Mandela, avenue Henri-Ravera, le long du cimetière parisien, et parc François-Mitterrand. Il existe aussi de nombreux distributeurs de sachets, disséminés un peu partout dans la ville, pour ramasser les déjections de votre animal.



LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

SANTÉ

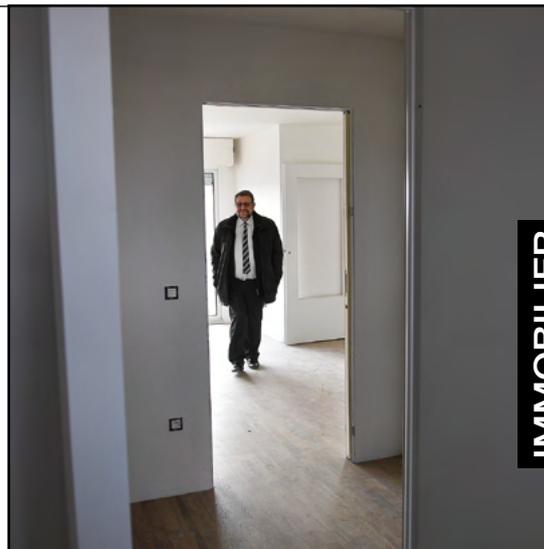
Situé au Centre municipal de santé (CMS), le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) est un lieu où l'on peut parler, poser des questions et trouver des informations sur la contraception, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse (IVG), les infections sexuellement transmissibles (IST) mais aussi sur tout ce qui touche à la vie affective et relationnelle. *"En toute confidentialité, on peut parler de sexualité, de vie amoureuse, de son corps, de la relation à l'autre, de son couple, de sa famille, de parentalité, de violences conjugales ou familiales,* explique Guillaume Vissio, directeur administratif du CMS. *C'est un espace de parole, d'écoute, d'information, d'aide, d'accompagnement, de prévention".* Ouvert aux jeunes et aux adultes, le CPEF propose des consultations médicales anonymes et gratuites, pour les mineurs notamment (sans autorisation parentale), informe sur la sexualité, le couple ou encore les problématiques gynécologiques et la contraception. *"Les personnes ayant des problèmes de couple, de violences ainsi que les mineurs sont également reçus par une conseillère conjugale ou une infirmière",* conclut Guillaume Vissio.

- ▶ **Permanence téléphonique :**
du lundi au vendredi
de 9h à 17h au 01 45 36 13 60
- ▶ **Consultation les lundis**
de 14h à 17h
au CMS, 2 rue Léo-Ferré

DEMANDEZ VOTRE "PERMIS DE LOUER" !

À compter du 1^{er} février, tout propriétaire balnéolais doit effectuer une Déclaration de mise en location (DML) dans les quinze jours qui suivent la conclusion d'un nouveau contrat de location de logement (hors location saisonnière). Pour certaines adresses de l'avenue Aristide-Briand et de l'impasse du Pont-Royal, ainsi que pour toute location d'une surface habitable inférieure ou égale à 20 m², c'est même une Autorisation préalable de mise en location (APML) qui doit être sollicitée *avant* la signature du bail, lors de toute première location ou remise en location suivant une période d'inoccupation. Ces démarches destinées à lutter contre l'habitat indigne s'effectuent auprès de Vallée Sud - Grand Paris. En cas de non-respect, des sanctions financières de 5 000 à 15 000 euros peuvent être prises par le préfet.

📍 Vallée Sud - Grand Paris : 28, rue de la Redoute - 92260 Fontenay-aux-Roses, valleesud.fr



IMMOBILIER

MAINTENIR UNE BONNE QUALITÉ DE L'AIR

Vivre confiné ne veut pas dire rendre votre logement hermétique. Il est indispensable que l'air intérieur soit renouvelé en permanence pour réduire le taux d'humidité et éliminer les polluants. Le fait de cuisiner, de laver des sols et de fumer à l'intérieur, le séchage du linge dans la salle de bains sont des sources indirectes de pollution de votre environnement proche. La respiration et la transpiration de chaque occupant produisent en moyenne un à deux litres d'eau par jour. Pour une famille de quatre personnes, c'est 12 à 20 litres d'eau qu'il est donc nécessaire d'exfiltrer. Pour cela, ouvrez vos fenêtres et portes intérieures pour créer des courants d'air, au moins dix minutes matin et soir en coupant le chauffage ; nettoyez votre système de ventilation ; n'obstruez pas les bouches d'aération ;

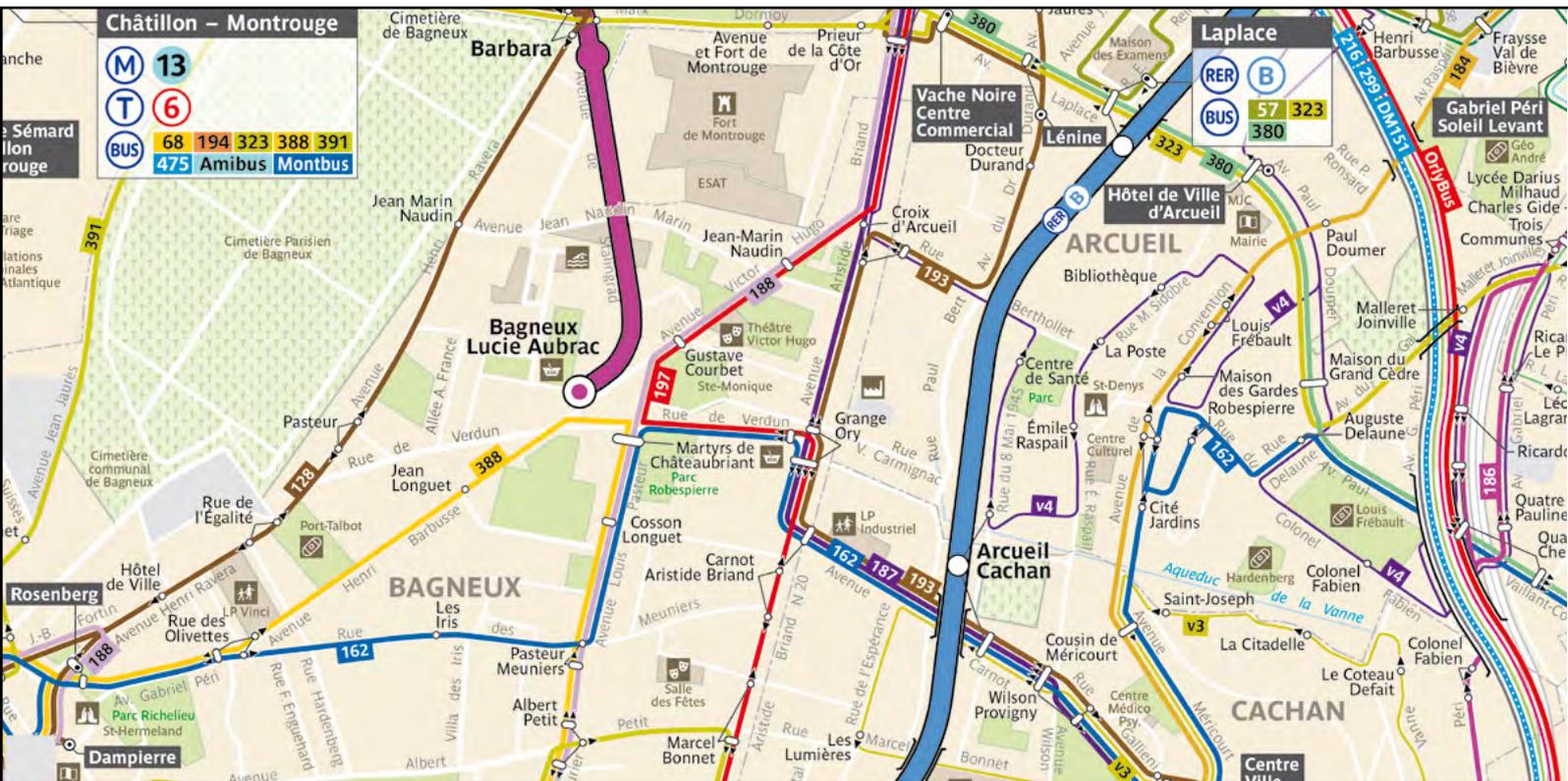


préférez les modes de chauffage classiques aux chauffages d'appoint ; n'utilisez pas de bâtons d'encens, de bougies parfumées ou de produits ménagers (eau de javel, ammoniac, désodorisant, etc.) sans aérer.

DOMICILE

LES NOUVEAUX ITINÉRAIRES DE BUS AUTOUR DU MÉTRO

Depuis la mise en service du prolongement de la ligne 4 jusqu'à Bagneux, Île-de-France Mobilités a fait évoluer les trajets des lignes de bus 197 et 162, ainsi que du Noctilien N14, afin de mieux desservir le nouveau terminus Lucie-Aubrac. Voici le détail des modifications pour ces trois lignes. Notons qu'il n'y a pas de changement pour les lignes 188 et 388.



LIGNE 197

**MASSY
AVENUE SAINT-MARC →
PORTE D'ORLÉANS**

Cette ligne dessert les communes de Paris, Montrouge, Arcueil, Cachan, Bagneux, Bourg-la-Reine, Sceaux, Antony et Massy.

L'origine et la destination sont inchangées. La ligne est déviée par la rue de Verdun et l'avenue Victor-Hugo pour desservir la nouvelle station **Bagneux-Lucie-Aubrac**. Le tronçon Grange-Ory ↔ Croix-d'Arcueil sur la RD 920 est abandonné et le point d'arrêt Croix-d'Arcueil n'est plus desservi.

Le point d'arrêt 'Grange Ory' est déplacé rue de Verdun et deux nouveaux points d'arrêts sont desservis sur l'avenue Victor-Hugo : Gustave-Courbet-Métro, qui permet d'effectuer la correspondance avec la ligne 4, et Jean-Mardin-Naudin.

LIGNE 162

**MEUDON VAL FLEURY RER →
VILLEJUIF LOUIS ARAGON**

Cette ligne dessert les communes de Villejuif, Arcueil, Cachan, Bagneux, Châtillon, Clamart et Meudon.

L'origine et la destination sont inchangées. La ligne est déviée en direction de Meudon par la rue de Verdun et l'avenue Pasteur pour desservir la nouvelle station **Bagneux-Lucie-Aubrac**. L'itinéraire est ainsi ré-associé dans les deux sens puisque la ligne emprunte déjà ce parcours en direction de Villejuif. Le tronçon Carnot-Aristide-Briand ↔ Pasteur-Meuniers est abandonné et le point d'arrêt Carnot-Aristide-Briand n'est plus desservi. En direction de Meudon, la ligne marque un nouvel arrêt à Grange-Ory, rue de Verdun, comme la ligne 197. La correspondance avec la ligne 4 s'effectue au point d'arrêt Martyrs-de-Châteaubriant Métro.

LIGNE N14

**SAINT-OUEN →
LA CROIX DE BERNY RER**

L'origine et la destination sont inchangées. La ligne est déviée par la rue de Verdun et l'avenue Victor-Hugo pour desservir la station **Bagneux-Lucie-Aubrac**.

Le nouvel itinéraire abandonne et dessert les mêmes points d'arrêts que la ligne 197.



UN ACCOMPAGNEMENT DES COLLÉGIENS, BIEN AU-DELÀ DES DEVOIRS



"Devoirs faits" est un dispositif de l'Éducation nationale mis en place en 2017, qui s'applique dans les trois collèges de Bagneux pour accompagner les élèves dans leur travail individuel au sein même de l'établissement.

Désormais bien installé, le dispositif "Devoirs faits" propose un accompagnement aux devoirs dans un lieu adéquat, ce qui permet notamment à ceux qui ne disposent pas d'un espace dévolu à la maison de travailler sereinement. Depuis les confinements, les prérogatives ont été élargies et plus de moyens octroyés aux établissements. Liberté leur est donnée de s'organiser et d'adapter le dispositif au plus près des besoins des collégiens.

Un autre avantage est la possibilité de faire appel à des intervenants extérieurs. Dans les trois collèges balnéolais, des étudiants bénévoles de l'association Zup de Co, qui lutte contre le décrochage et les inégalités scolaires, appuient les équipes pédagogiques. En prime, un de leurs volontaires en service civique organise, prépare les séances et assure un suivi dans chaque établissement. *"Cela permet aussi aux adolescents de sortir du cadre prof/élève/surveillant en rencontrant d'autres personnes. Et les étudiants apportent leurs compétences et leurs expériences"*, note Yohan Ensergueix, Conseiller principal d'éducation (CPE) du collège Joliot-Curie.

LES AVANTAGES DU "SUR MESURE"

Dans cet établissement, chaque heure peut être mobilisée. Si des collégiens souhaitent une séance sur un de leurs créneaux libres, ils auront un adulte pour les accompagner. *"L'idée est de les mettre dans la situation la plus intéressante pour eux, que le soutien ne soit pas vu comme punitif. Avec cette liberté, on a tendance à penser qu'ils sont plus volontaires"*, estime Yohan Ensergueix. Trente-trois créneaux d'une heure sont ouverts pour



près d'une centaine de volontaires. Chacun bénéficie en moyenne de deux heures par semaine. L'inscription est possible à n'importe quel moment de l'année. La séance sera dès lors inscrite sur l'emploi du temps et deviendra obligatoire.

Par petits groupes de trois à sept, les élèves viennent avec leurs devoirs, leurs révisions, leurs questions ou leurs problèmes de méthodologie. *"Les séances sont agréables et nous aident beaucoup, expose Sacha et Manel, élèves de 4^e âgés de 13 ans. Grâce à la présence des adultes nous pouvons mieux comprendre les exercices et les leçons. La différence avec les cours est qu'on peut facilement poser des questions et ils ont plus de temps pour nous expliquer. Nous avons trois séances avec des personnes qui nous apportent des connaissances différentes."* Chaque séance est en effet fonction de l'intervenant, professeur, assistant pédagogique, ou étudiant. Les enfants eux-mêmes peuvent parfois être mis à contribution pour s'entraider. *"On nous incite à expérimenter différentes pédagogies afin de définir ce qui leur convient le mieux"*, précise Yohan Ensergueix.

"Il s'agit d'un tutorat, avec un travail de fond, où l'on identifie les problèmes et les notions non acquises, ajoute Jules Monin, coordinateur collège à Zup de Co. Il y a davantage d'écoute en petit groupe et on construit un cadre bienveillant pour que l'élève se sente en confiance et soit valorisé. Le rapport à l'adulte est différent." Constat partagé par Magué Maïga, 20 ans, étudiante bénévole en école d'ingénieur : *"ce n'est pas que scolaire, on peut parler d'autres choses Ils peuvent me poser des questions sur tout, la vie ou les études."*

Yohan Ensergueix note *"une évolution positive. Les enfants rentrent à la maison plus sereins, ils prennent davantage confiance en eux et ils comprennent mieux les consignes. Cela rassure aussi les parents de voir que leur enfant est aidé. Et quand les élèves ont confiance en l'adulte, c'est tout le climat scolaire qui s'en trouve apaisé."*

● Kevin Gouttegata

📍 L'association Zup de Co propose également un dispositif d'aide à distance, HomeClasse (zupdeco.homeclasse.org). Les parents ou élèves intéressés peuvent se renseigner par mail : jules.monin@zupdeco.org.

HOMMAGE À LUCIE TURBIL

Le talent et la joie de vivre. Tels étaient les caractéristiques de Lucie Turbil, de l'avis unanime des nombreux Balnéolais qui ont eu la chance de la côtoyer avant son décès, survenu le 5 décembre dernier. Son talent, c'était celui d'une grande musicienne, premier prix de piano de Bruxelles, sa ville d'origine. Un talent qu'elle mit souvent au service des autres, que ce soit lors d'un concert donné à Cransac (Aveyron) en 2011 au profit de l'Unicef pour soutenir les enfants de Somalie touchés par la malnutrition ; mais aussi dans un récital de piano organisé à la Maison de la musique et de la danse (MMD) en 2012 pour rendre hommage à Janine Jambu, la maire de Bagnaux décédée quelques semaines plus tôt ; ou encore lors d'une interprétation émouvante de l'Adagio de Bach à l'église Saint-Hermeland, pour les obsèques de Lola Ouzounian, la plus jeune victime de l'attentat du Bataclan, en novembre 2015. Cette passion pour la musique, Lucie l'a transmise à des centaines de Balnéolais qu'elle a formés au conservatoire municipal puis à la MMD, rendant le solfège accessible et ludique grâce à sa méthode innovante de "réalisation musicale". Exigeante pour elle-même comme pour les autres, elle a permis aussi à de nombreux élèves de découvrir le chant choral au plus haut niveau. "Les éclats de soleil que dégageait son regard", joliment évoqués lors de ses obsèques par la première adjointe au maire Yasmine Boudjenah (qui fut aussi son élève), ne sont sûrement pas étrangers à l'adhésion qu'elle suscitait autour d'elle. "Solaire", "charismatique", sont les mots qui reviennent le plus dans la bouche de ceux qui l'ont connue, qui se souviendront encore longtemps de ses éclats de rire à la franchise extraordinaire.



ALEXANDRE PERROT : QUAND LE MÉTRO INSPIRE LE POÈTE

Habitant du centre-ville, Alexandre Perrot, 40 ans est membre de l'atelier d'écriture balnéolais À mots croisés. Repéré lors de la dernière édition du Printemps des poètes, il écrit pour son plaisir depuis l'âge de 16 ans sur des petits carnets, qu'il noircit souvent dans les transports parisiens. L'arrivée du métro dans notre ville lui a inspiré ce joli texte, hommage à une longue dame brune...



MÉTROVENTURE OU LE SOUVENIR DU VOYAGE

*Ou peut-être une nuit, de notre mémoire tout commençait ici,
De la station du vingtième, de Duvernét à Bir-Hakeim,
Témoin des amitiés et des amours fulgurants,
Tu n'oublieras jamais l'amour qu'ils t'ont donné.
De ta grandeur tu t'élançais et créas un immense
Pont entre les vivants, hors des prisons et des violences,
Témoin du courage qui au delà des souffrances absolues,
Nous transporte vers un monde qui nous est parfois inconnu.
Remplit d'histoires banales qui défilent,
Marque le passé et le présent qui s'unissent.
D'un seul air, réjouissons nous que tu reviennes chez toi,
Vous êtes arrivés à la station "Barbara".*



LA VILLE S'ENGAGE POUR L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES

C'était le 9 octobre dernier à l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) Jean-Caurant, rue Pablo-Neruda. La commune signait sa nouvelle charte "Ville handicap et des aidants", un document élaboré entre autres avec l'association des paralysés de France (APF), l'association de non-voyants Valentin-Haüy, le café solidaire des aidants Le Petit prince, l'ESAT Garlande, l'association Espérance Hauts-de-Seine, spécialisée dans les maladies psychiques, l'Éducation nationale et bien sûr des usagers. Le but de ce document est de favoriser l'insertion dans tous les domaines des personnes en situation de handicap. Parmi les actions listées dans cette dizaine d'articles, on peut citer le recensement des logements sociaux accessibles et adaptés, l'information des personnes handicapées sur leurs droits, la formation du personnel communal aux questions du handicap, l'accessibilité des manifestations culturelles et festives de la ville, entre autres mesures. Que ce soit par méconnaissance ou par peur de la stigmatisation, de nombreuses personnes handicapées ne font pas toujours valoir leurs droits, notamment pour bénéficier de certaines allocations qui leur sont pourtant réservées. En formant ses agents dans les différents services municipaux, la Ville entend non seulement améliorer l'accueil de ces personnes mais aussi savoir les orienter vers les bonnes



administrations et les bonnes démarches pour faire valoir leurs droits. Grâce à ce document cadre, qui s'adresse aux personnes handicapées elles-mêmes mais aussi aux proches qui les aident au quotidien, Bagneux veut travailler à son inclusivité. Elle s'est dotée pour cela d'un chargé de mission handicap, Moussa N'Diaye, qui travaille exclusivement sur ces questions. Avec la mise en application de la nouvelle charte, c'est non seulement l'accès au droit, mais aussi au logement, aux lieux publics, aux transports, à la culture au sens large, à l'éducation et à l'emploi qui devrait être facilité pour tous les Balnéolais en situation de handicap.



LA SAUVEGARDE DE L'ART FRANÇAIS À SAINT-HERMELAND



Un tableau de l'église Saint-Hermeland sera bientôt restauré grâce au travail de quatre étudiants. En master à Sorbonne-Université pour préparer les concours du patrimoine, ils se sont portés volontaires pour un programme intitulé *Le plus grand musée de France*, proposé par l'association Sauvegarde de l'art français. Cette action vise à mettre en valeur des œuvres dispersées dans toute la France en dehors des musées, et notamment dans les communes. Leur mission consiste à conduire un projet de restauration de bout en bout, du choix de l'œuvre jusqu'à la levée de fonds et le suivi des travaux. Un comité

scientifique accompagne les élèves durant les différentes phases de l'opération. *"Nous avons ressenti le besoin de participer de façon active, à notre échelle, à la conservation et à la restauration du patrimoine, qui sont deux des facettes de notre futur métier. Nous y aurons ainsi contribué pour au moins une œuvre"*, explique Élixa Bérard, l'une des bénévoles.

Après leur chasse aux trésors francilienne, les étudiants ont finalement choisi la *Sainte Famille*, huile sur toile d'un peintre anonyme qui daterait de la fin du 17^e ou du début du 18^e siècle, installée à l'entrée de l'église Saint-Hermeland. *"Elle est très abîmée et elle nous a plu à tous les quatre pour sa qualité technique et esthétique. Et comme le bâti et des œuvres de l'église ont déjà été restaurés, cela permettra de boucler la boucle d'un programme de restauration d'envergure."*

En lien avec la municipalité, propriétaire de l'église et des biens mobiliers, ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles, charge à eux dorénavant de faire établir trois devis par trois restaurateurs agréés (condition pour la restauration d'une œuvre classée). Ils devront ensuite trouver les fonds nécessaires auprès de mécènes et grâce à des événements organisés pour sensibiliser les habitants à la cause patrimoniale, avant que la restauration à proprement parler ne commence cet été. Vous pouvez vous-même participer à la souscription en suivant le lien ci-dessous.



sauvegardeartfrancais.fr/projets/sainte-famille-bagneux



NERRY, AU PLUS PRÈS DES JEUNESSES BALNÉOLAISES

Avec le dispositif Nerry, le secteur Jeunesse du centre social et culturel (CSC) de la Fontaine Gueffier se dote d'un instrument complet pour accompagner les jeunes dans leur parcours socio-professionnel.

En 2020, le CSC de la Fontaine Gueffier est parti à la rencontre des jeunes : *"nous souhaitons faire de l'aller-vers dans les différents quartiers du sud de la ville, pour connaître le panel des jeunes et échanger avec elles afin de répondre au mieux à leurs aspirations"*, précise Boukary Kante, responsable Jeunesse du CSC Gueffier. Et ce qu'ils réclament est avant tout un soutien à projet et une aide à l'insertion professionnelle. *"Leur problème est avant tout socio-économique. Il y a un manque de réseau, de connexion, ils ne connaissent pas les instances, les dispositifs, et les acteurs à leur disposition."*

Le dispositif Nerry naît de cette analyse. Il entend centraliser les différents accompagnements proposés sur la ville pour aiguiller et utiliser au mieux les différentes forces de chaque structure. Il a surtout pour but de mettre en réseau les organismes institutionnels, les associations, les entreprises, les commerces et les jeunes. *"Il s'agit de rapprocher les offres et les acteurs au plus près d'eux, pour étoffer leur carnet d'adresse et leur permettre d'échanger avec des porteurs de projets et des partenaires professionnels."*

Après deux entretiens pour baliser les problématiques et les besoins, chaque parcours est individualisé. L'équipe souhaite répondre aux appétences de chacun dans une démarche d'éducation populaire et de développement personnel : *"nous voulons les aider à se créer en tant qu'individu, en éveillant leur créativité et leur curiosité tout en renforçant leurs envies à partir de leur domaine de spécialité. Nous voulons dynamiser l'individu pour qu'il comprenne ensuite l'intérêt du collectif. Nous sommes là pour accompagner ces jeunes dans leurs parcours professionnels et personnels et les conseiller dans les périodes de doutes et de difficultés, C'est le premier rôle des accompagnateurs Jeunesse"*, défend Boukary Kante.

DIFFÉRENTS MODULES

Le premier volet du dispositif, Nerry-Pro, concerne le **soutien aux porteurs de projet**. Des points d'étapes assurent le développement des



idées et des rencontres avec des acteurs du secteur visé fournissent conseils et analyses sur la viabilité des projets. *"Rencontrer les professionnels leur permet de comprendre comment le système économique, administratif et juridique fonctionne."* Le deuxième volet concerne l'**aide à l'insertion professionnelle**. Dans le cadre du Plan régional d'insertion jeunesse porté par la préfecture et avec le soutien de Vallée Sud - Grand Paris, des accompagnateurs développent des parcours individualisés selon les aspirations de chacun. Des ateliers CV et Lettre de motivation, des simulations d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprises sont organisés. Les étudiants en recherche de stage ou d'alternance sont également épaulés afin qu'ils trouvent un contrat au plus proche de leurs envies. En 2021, vingt porteurs de projet et quinze adultes en insertion ont ainsi été accompagnés.

Pour faciliter la prise de parole des jeunes, une **initiation à l'art oratoire** est également proposée en partenariat avec la compagnie Galante.

Le dispositif Nerry-CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) est quant à lui constitué de **soutien scolaire**, non pas pour faire les devoirs, mais pour apprendre la méthodologie, organiser son planning, réviser, etc. Chaque jeune bénéficie de deux séances par semaine, complétées par des ateliers culturels. Chaque mois une thématique différente est au centre des activités : *"il s'agit de placer chaque jeune dans des postures différentes afin qu'il acquière une vision à 360° de son apprentissage. On utilise pour cela des techniques de pédagogie inversée pour qu'ils prennent eux-mêmes la posture d'un professeur. On voit les changements de comportement, car ils se rendent compte qu'une personne qui bouge, qui bavarde n'est pas facile à gérer."* Soixante collégiens et quinze lycéens ont déjà reçu un soutien.

Enfin la dernière branche du dispositif recense et présente les offres culturelles de la ville et propose des **sorties à tarif préférentiel**. Quarante jeunes en ont bénéficié l'année dernière.

● Kevin Gouttegata

i Dispositif Nerry : CSC de la Fontaine Gueffier, 1 rue de la Fontaine, 01 47 40 26 00, csc-gueffier@mairie-bagneux.fr





COUP D'ENVOI DU DERNIER IMMEUBLE DE LA PLAINE DE JEUX MAURICE-THOREZ

Permis de construire accordé, recours purgés, les travaux vont enfin pouvoir démarrer pour le dernier immeuble de logements de la Plaine de jeux Maurice-Thorez, avenue Albert-Petit. Les 34 logements de ce programme proposé par le promoteur Coopimmo, vont du deux au cinq pièces et ont la particularité d'être proposés en Bail réel solidaire (BRS). Ce dispositif innovant, dont Bagneux fut un des pionniers, permet aux acheteurs d'acquérir les "murs" de leur appartement, mais de n'être que locataires du terrain sur lequel l'immeuble est bâti. Une façon de réduire sensiblement les prix d'achat, tout en luttant contre la spéculation immobilière. En effet, l'acquéreur s'engage à revendre son logement, le moment venu, à un ménage dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond. Ces logements bénéficieront en outre d'un environnement agréable en bordure de la Plaine de jeux Maurice-Thorez et de l'avenue Albert-Petit récemment réhabilitée. Après la construction de ce dernier immeuble du programme "Onyx", prévu pour s'achever au deuxième semestre 2024, l'aménagement des espaces extérieurs sera finalisé. Il comprendra notamment la construction d'une aire de jeux et un jardin naturel accessible au public.

Commercialisation : Cécile Matolet, 06 08 41 21 16, cmatolet@cmkc.fr



LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 4 EST OUVERT !

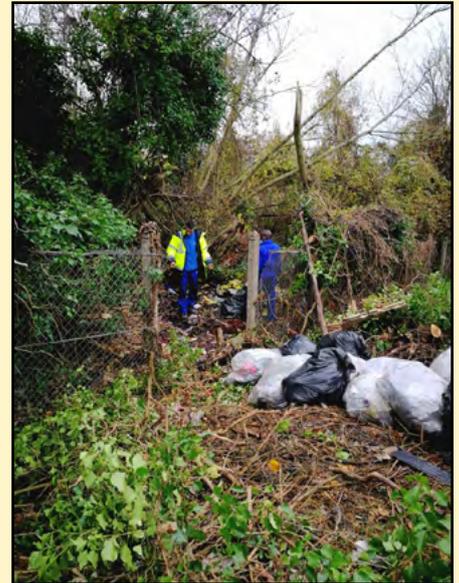


Depuis le jeudi 13 janvier 2022 à midi, la ligne 4 est prolongée jusqu'à Bagneux ! Et dès ce premier après-midi de service, de nombreux voyageurs se sont pressés aux stations Barbara et Bagneux-Lucie-Aubrac, pour prendre le métro vers Paris. Après sept années de travaux pour créer ce prolongement de 1,8 km au-delà de Mairie-de-Montrouge, c'est avec une grande fierté et beaucoup d'émotion que les équipes du projet et de la ligne ont vu arriver le public dans ces deux nouvelles stations.



RESPECTONS LA NATURE !

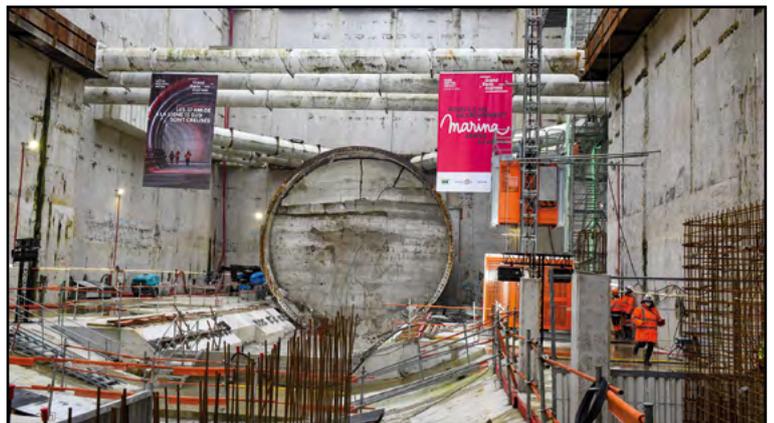
Quatre bennes bien pleines auront été nécessaires pour débarrasser le talus de la Friche de la Lisette des 80 m³ de débris qui l'encombraient. Pendant deux jours, les jardiniers de la Ville, aidés par une entreprise d'insertion, ont ramassé, emballé puis évacué les tuiles, morceaux de plastique ou de ferraille, matelas, appareils



électroménagers en tous genres accumulés sur ce site. Après deux jours de travail pour un coût de près de 12 000 euros, l'endroit a été rendu à la nature. Les Espaces verts municipaux prévoient d'y planter bientôt des épineux (aubépine noire, pyracantha) pour dissuader toute nouvelle dégradation.

LIGNE 15 | SUD

LIGNE 15 SUD : LE CREUSEMENT DU TUNNEL EST TERMINÉ



Lundi 20 décembre 2021, Marina, le dernier tunnelier de la ligne 15 Sud, est arrivé sur le chantier de la gare Créteil-l'Échat, achevant ainsi le creusement des 37 kilomètres de tunnel de la ligne 15 Sud qui transite par Bagneux. Dix tunneliers auront été utilisés pour réaliser cette immense galerie souterraine qui traverse 22 communes entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champs. Les travaux d'aménagement et d'équipement du tunnel et des ouvrages peuvent maintenant démarrer. De nouveaux groupements d'entreprises prennent place progressivement pour installer tous les éléments qui permettront le fonctionnement du métro et assureront la sécurité dans le tunnel.

Crédit photo : Société du Grand Paris / Olivier Brunet



GRAINES DE CITOYENS

Trois classes (de CE1, CE2 et CM2) du groupe scolaire Paul-Vaillant-Couturier sont engagées cette année dans un parcours citoyen. Chaque semaine, les écoliers se retrouvent pour des temps de partage et d'activités autour de la solidarité. Dans ce cadre, ils ont couru le 17 décembre pour la campagne "Mets tes baskets et bats la maladie" de l'association ELA (photo). La course solidaire permettait de récolter des dons en faveur des enfants atteints de maladies neurodégénératives rares. Certains, réfractaires à l'annonce de la course, ont vite changé d'avis et se sont pleinement investis : "au départ j'étais jaloux, ils allaient avoir l'argent. Mais après je me suis rendu compte que c'était important pour eux et moins pour moi. Il faut partager et moi je peux courir, alors j'ai eu envie de les aider. Les entraînements étaient durs et le jour de la course, il fallait se surpasser. S'il y a d'autres enfants malades, je suis prêt à les aider", raconte Wissam, CE1 de 7 ans. Pour les trois enseignantes le pari est réussi : "nous voulions travailler autour



de l'entraide, de la solidarité et de l'éco-citoyenneté, pour encourager les élèves à ne pas rester centrés sur leurs petits problèmes. Il s'agit de semer des graines pour qu'ils deviennent des citoyens engagés demain. Une société où l'on s'entraide est plus agréable et, en aidant les autres, on se construit", plaide Anne Espagne, professeure de CE1.

DES BANCS DE L'AMITIÉ

Les élèves œuvrent également à l'intérieur de l'école pour améliorer le climat scolaire. Ils sont en train de rédiger une charte de la gentillesse et de réfléchir à la future implantation de "bancs de l'amitié". Ils permettront aux écoliers, en s'asseyant dessus, de signaler le besoin d'être

consolés ou d'avoir un copain avec qui jouer. Un élève qui voit un camarade assis sur ce banc pourra aller le réconforter.

Depuis la rentrée, ils réalisent également un travail journalistique autour de ces thèmes avec le projet "reporter d'avenir" de l'association Demain nos enfants. Enfin, le groupe réfléchit d'ores et déjà à sa prochaine action : collecte d'habits, ramassage des déchets, lutte contre le gaspillage à la cantine... "Tous ces projets se font au fur et à mesure avec les enfants qui expriment leurs envies. Ce sont eux les acteurs, les enseignantes sont là pour leur proposer des actions et les accompagner", observe encore Anne Espagne.



UN COMITÉ POUR FAVORISER L'EMPLOI DES BALNÉOLAIS



Ville, Département, Région, préfecture, Vallée Sud Emploi, Pôle emploi, associations d'insertion balnéolaises... ils étaient tous autour de la table, le 7 décembre dernier à l'Hôtel de ville. Ce tout premier "comité Emploi", avait pour but de coordonner les actions de chacun, pour que la situation de l'emploi s'améliore dans notre ville, où le taux de chômage demeure

supérieur à la moyenne du département. "C'est une préoccupation forte de notre commune", a rappelé Marie-Hélène Amiable, qui a souhaité que le dynamisme économique apporté par l'arrivée de la ligne 4 du métro depuis janvier et la ligne 15 du Grand-Paris-Express en 2025 profite bien aux Balnéolais. Avec 15 000 m² de commerces et 1,2 million de m² de bureaux créés autour des métros, la Ville entend bien que la requalification du quartier et les nouveaux emplois qui vont l'accompagner soient autant d'opportunités nouvelles pour les demandeurs d'emploi Balnéolais. Pour cela, a précisé Jean-Pierre Quilgars, conseiller municipal chargé de l'insertion et de l'emploi, "il est indispensable que les différents acteurs du territoire partagent régulièrement leurs outils, leurs connaissances et coordonnent leurs actions en faveur de l'emploi". Un tour de table a permis en effet de constater que

les actions sont nombreuses et diversifiées pour tenter de faire coïncider compétences et demandes d'emploi des Balnéolais avec les offres des entreprises sur le territoire, chaque dispositif ciblant un public particulier, avec des méthodes éprouvées qui s'améliorent et s'enrichissent au fil du temps. Reste à trouver les passerelles, qui permettront de mieux partager l'information et de s'inspirer des bonnes pratiques des uns et des autres, pour une meilleure efficacité. Une autre piste largement évoquée est la démarche du "aller vers", pour faire profiter de ces dispositifs ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail. Les participants ont prévu de se revoir régulièrement pour avancer ensemble sur ce chantier essentiel.

**INFOS TRAVAUX****● Avenue Henri-Ravera**

En février, le stationnement sera interdit entre la rue de la République et l'avenue Gabriel-Péri, en raison du remplacement d'une canalisation de gaz.

● Rue de Verdun et avenue Garlande

Des travaux de renouvellement de la chaussée vont être menés dans ces deux rues pendant les vacances de février, nécessitant leur fermeture à la circulation pendant trois jours. Le stationnement sera également interdit, le temps des travaux.

● Carrefour avenue Pasteur / rue de Verdun

Suite au retrait des emprises de chantier RATP, le carrefour va être réaménagé, avec la création de trottoirs côté église Sainte-Monique. Des travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphonie) sont également prévus avec le creusement de tranchées traversantes. La chaussée sera rétrécie mais la circulation sera maintenue dans les deux sens en alternance. Les travaux auront lieu jusque fin mars.

● Avenue de Stalingrad et rue Jean-Marín-Naudin

Chaussée et trottoirs vont être refaits à neuf, suite à la suppression des emprises de chantier RATP, pendant tout le mois de février. La largeur de la chaussée sera réduite mais la circulation sera maintenue dans les deux sens.

**INITIATIVES JEUNES SOLIDAIRES**

Si vous avez un projet international permettant de lutter contre la malnutrition ou l'extrême pauvreté et que vous êtes âgé de 18 à 30 ans, le Département des Hauts-de-Seine peut vous subventionner. Depuis 10 ans, près de 400 projets ont ainsi été soutenus pour un budget total de plus d'1 million d'euros. Pour bénéficier en 2022 de ce dispositif "Initiatives jeunes solidaires", vous devez déposer votre dossier avant le 28 février en suivant le lien ci-dessous.

 bit.ly/BgxIJS

LE LABEL ÉCOQUARTIER DÉCERNÉ AUX MATHURINS

Le 21 janvier, la ministre déléguée à la Transition écologique chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, a remis à Marie-Hélène Amiable un trophée matérialisant l'obtention du label ÉcoQuartier pour le quartier des Mathurins, en cours de construction au centre-ville. Ce label est un gage d'exemplarité en matière de développement durable au sens large : social, économique et environnemental.

PLACE LUCIE-AUBRAC : UN PERMIS DE CONSTRUIRE À CONSULTER

Après l'arrivée du métro, la place Lucie-Aubrac accueillera bientôt de nouveaux immeubles d'habitation, de commerces et de bureaux, dont celui du lot "G3", dont le permis de construire est actuellement en cours d'instruction. Comme le prévoit la loi, les éléments publics de ce permis sont mis à votre disposition du 1^{er} février à 9h au 4 mars à 17h, par voie électronique à l'adresse ci-dessous. Afin de pouvoir être pris en compte dans le cadre de la procédure de mise à disposition du public, tous les avis et remarques devront être adressés pendant la période de mise à disposition exclusivement par courriel à l'adresse suivante: MADPC21A0021@mairie-bagneux.fr

 bagneuxg3.wordpress.com et bagneux92.fr

TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT À LA POSTE DES BAS-LONGCHAMPS

La Poste nous informe qu'elle va effectuer des travaux de rafraîchissement de son bureau des Bas-Longchamps. Ce bureau sera donc fermé du mercredi 9 février à 13h au mardi 22 février inclus. Il rouvrira le mercredi 23 février à 9h. La continuité du service durant les travaux sera proposée au bureau de Poste principal situé 2 avenue Henri-Barbusse.

**ADRESSES UTILES**

- Centre municipal de santé Louis-Pasteur
2 rue Léo-Ferré 01 45 36 13 50
- Centre communal d'action sociale
57 avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 55
- Espace Seniors et résidence autonomie du Clos Lapaume
17 avenue Albert-Petit 01 42 31 60 14
- Centre médico sportif
37 rue des Blains 01 49 65 69 65
- Centre médico psychologique
64 rue des Meuniers
enfants 01 45 36 14 65
adultes 01 46 63 45 50
- Commissariat de Bagneux
1 rue des Mathurins 01 55 48 07 50
- Police municipale
5 rue Salvador-Allende 01 46 56 00 33
- Maison de justice et du droit des Blagis
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14
- La Poste
2 avenue Henri-Barbusse
32 avenue Henri-Barbusse
Centre commercial des Bas-Longchamps
3631 (non surtaxé)
- Centre des impôts
18 rue Victor-Hugo à Montrouge
01 55 58 24 00
- RATP Centre information 0892 68 77 14
- Conseiller économies d'énergie
Permanence téléphonique 01 47 85 11 13
- Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 24 rue Arthur-Augier
92120 Montrouge
01 46 57 24 75
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-montrouge
- Espace départemental d'actions sociales (EDAS) :
13 avenue Gabriel Péri, 01 55 58 14 40.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Centre anti-poison 92
01 40 05 48 48
- Femmes victimes de violence
01 47 91 48 44
- Urgences psychiatriques
01 45 65 81 09 - 83 70 (répondeur)
- Urgences dentaires 01 47 78 78 34
- Jeunes violences écoute 0800 20 22 23
- Pompiers 18
- Samu 15
- Police/gendarmerie 17
- SOS seringues 0800 50 01 57
- SOS Médecins
01 47 07 77 77 ou 0820 3324 24
- SOS 92 Gardes et urgences médicales
01 46 03 77 44
- Sedif Eau 0811 900 918
- Vallée Sud-Grand Paris
01 55 95 84 00

SUR L'AGENDA

▶ BÉBÉS CHANTEURS

Atelier chant parents-enfants pour les 0-3 ans. Gratuit. Inscription indispensable au 01 47 40 26 00.

Vendredis 4 février et 4 mars de 10h à 11h
CSC de la Fontaine Gueffier

▶ LES P'TITS ATELIERS NATURE EN FAMILLE

Avec l'association Bagneux environnement. Thème de l'atelier : un potager naturel. Gratuit. Inscription indispensable au 01 47 40 26 00.

Samedi 5 février de 14h30 à 16h30
CSC de la Fontaine Gueffier

▶ AQUANIGHTS

Parcours ludique dans le grand bassin pour les enfants sachant nager.

Vendredi 4 février

Cours d'apprentissage des nages pour adulte sachant nager 25m sans matériel

Vendredi 11 février

Aquapalmes

Vendredi 18 février

Tarif : 5 euros (entrée + activité)

À 19h30 - Piscine

▶ Auteurs en acte

Le festival est de retour ! Après avoir été annulé l'année dernière en raison de la situation sanitaire, le festival de théâtre balnéolais revient en février 2022 avec une programmation allant du drame à la comédie en passant par le western de banlieue. Le festival sera l'occasion de découvrir Avignon de l'intérieur, d'écouter une tribune poétique au son du violoncelle ou encore de rencontrer une *Mauvaise petite fille blonde*, un *Animal manager* et même un auteur mort en résidence ! Avec le spectacle *Chairs Mots* d'Anatoli Vlassov, en clôture du festival, le public sera mis à contribution et pourra proposer des mots à l'artiste qui les transformera en gestes créateurs.

Du 3 au 6 février au théâtre Victor-Hugo

Réservations : 01 46 63 96 66, 06 49 63 20 28,
reservationtvh@valleesud.fr

▶ ATELIER CRÉATIF EN FAMILLE

Décoration d'un masque de Mardi gras, pour les adolescents et les enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte.

Pour les adultes : création d'un carnet-mémo. Gratuit. Inscription indispensable : 01 47 40 26 00.

Samedi 12 février à 14h30 et 15h40

(deux ateliers)

CSC de la Fontaine Gueffier

Budget participatif 2022 : à vous de choisir !



À partir du 7 février, vous êtes invités à voter pour les trois projets que vous préférez parmi les 18 retenus dans le cadre du Budget participatif 2022. Cette année, il sera possible de voter, soit via la plateforme numérique citoyenne participative, participez.bagneux92.fr, soit dans l'un des lieux relais labellisés à cet effet : les centres sociaux et culturels, la Maison citoyenne Thierry-Ehrhard, l'espace Marc-Lanvin, l'Hôtel de ville, la Mairie annexe, la Maison des projets, la Pause quartier Abbé-Grégoire et l'Espace senior. Vous avez

jusqu'au vendredi 11 mars au soir pour voter sous format papier dans l'un des lieux relais et jusqu'au samedi 12 mars 12h pour voter par internet. Rendez-vous samedi 12 mars à 13h, place Dampierre, pour l'annonce des résultats. Pour rappel, la Ville consacre 250 000 euros de son budget d'investissement annuel à la réalisation des projets choisis par les habitants, dans la limite de 55 000 euros par projet. Cette année une enveloppe spéciale de 55 000 euros sera dédiée à un projet déposé par des jeunes (15-25 ans).

 participez.bagneux92.fr

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE



L'Afghanistan se retrouve à nouveau sous le joug des Talibans. Ce mouvement de répression contre les femmes, les citoyens engagés et les minorités religieuses, fait reculer le pays 20 ans en arrière. Cette soirée sera l'occasion d'entendre des témoignages d'Afghans réfugiés et d'échanger sur les actions de soutien à mener. En présence de Marie-George Buffet, députée et ancienne ministre, Fanoos Basir, ancienne footballeuse de l'équipe nationale afghane, Sayad Mossavi, enseignant-chercheur afghan réfugié à Bagneux et de Claire Gabiache, conseillère municipale déléguée à l'égalité Femmes/hommes, sous la présidence de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux.

Judi 10 février, de 18h30 à 21h
Espace Léo-Ferré

Ricardo Mosner, dedans et dehors

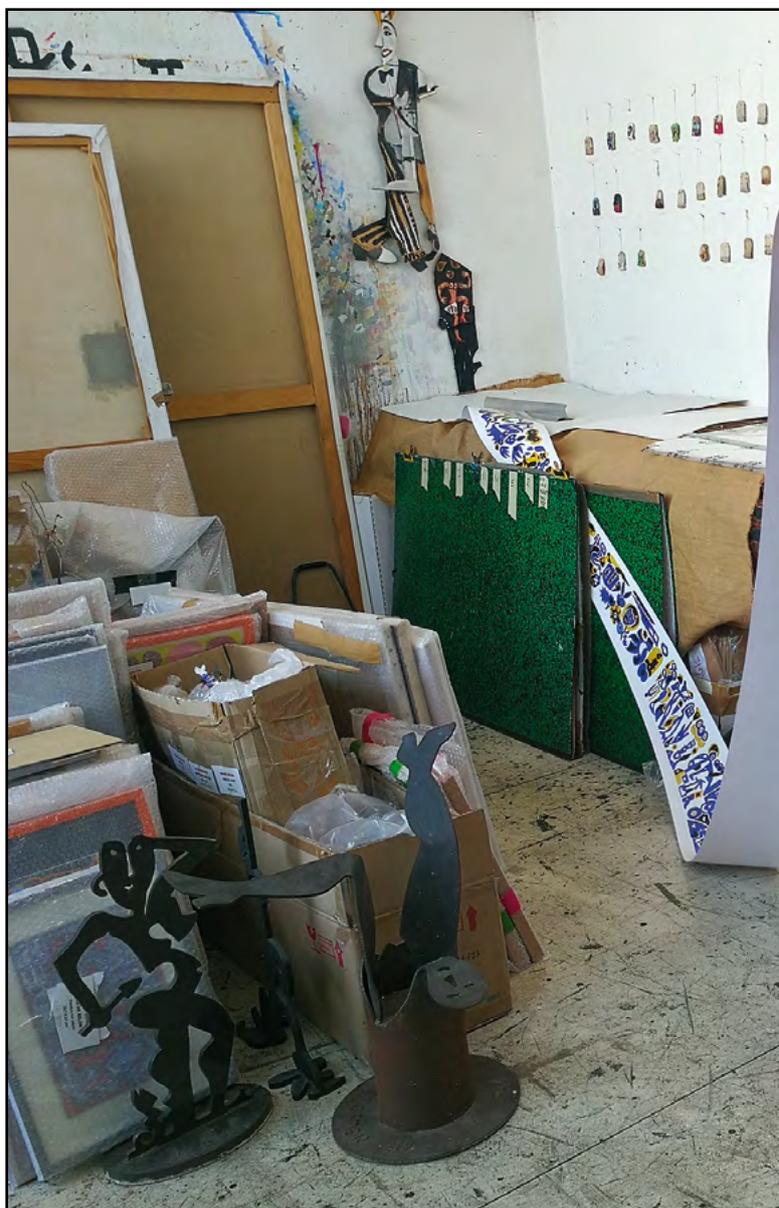
Artiste pluridisciplinaire, le Franco-Argentin Ricardo Mosner est de nouveau à l'honneur, ce mois-ci, à Bagneux, où une exposition lui est dédiée dès le 11 février, dans le cadre du dispositif "dedans-dehors" qui fait écho à des œuvres artistiques installées définitivement dans l'espace public balnéolais.

Chantre de la vie et du mouvement, Ricardo Mosner est à la fois peintre, sculpteur et dessinateur. Depuis janvier, tous les Balnéolais peuvent admirer son minutieux travail, réalisé sous la forme d'une fresque métallique colorée sur le mur du centre de dépannage des trains situé en haut de l'avenue Henri-Barbusse, près du stade Port-Talbot. Un imposant bas-relief en métal de 2 mètres de haut, 105 mètres de long et habillé de trois couleurs. Une œuvre monumentale qui rend hommage à tous les travailleurs de l'ombre, qui ont creusé les carrières balnéolaises et œuvré pour la construction du métro et son usage au quotidien. Sur cette frise, où gravitent pas moins de 39 personnages, est ainsi racontée la vie dans les souterrains, depuis l'exploitation des carrières de pierre jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, c'est à la Maison des arts, relookée aux couleurs de l'Argentine, que va s'arrêter l'artiste franco-argentin, qui a aussi réalisé en 2008 le plafond de la célèbre brasserie parisienne *La Coupole*, classé monument historique.

MAISON DES ARTS

À LA MANIÈRE D'UN DANSEUR DE TANGO

"C'est l'occasion de découvrir le travail original d'un homme libre et inspiré, qui aime à (re)transcrire la vie et sa vitalité sous toutes ses formes, commente Nathalie Pradel, chargée de mission Art dans la Ville. Féru de musique, Ricardo Mosner aime à jouer avec l'art, un peu à la manière d'un danseur de tango". Cette expo-festival



s'inscrit dans le cycle "Dedans-Dehors" : un véritable parcours urbain, permettant de faire découvrir l'artiste et son œuvre à travers une scénographie inédite, comme cela a pu être le cas pour l'exposition de Miguel Chevalier, en décembre et janvier dernier. Rendez-vous donc, avenue Henri-Barbusse, le soir de l'inauguration, pour une déambulation artistique qui conduira les habitants jusqu'à la Maison des arts. Au programme : concerts, buffet, vernissage de l'exposition en compagnie de l'artiste. Avec de nombreuses surprises à découvrir ! En parallèle, plusieurs actions initiées par la Ville permettront aux habitants de s'approprier cette réalisation, que ce soit dans les accueils de loisirs ou avec la compagnie Galante, via





des ateliers d'écriture. Et pour prolonger le plaisir, les Balnéolais pourront même emprunter gratuitement, parmi une liste de plus de 150 œuvres répertoriées, trois œuvres de l'artiste qui figurent au catalogue de l'Artothèque (artothequedebagneux.fr). De quoi continuer à rêver et danser individuellement.

● René Zyserman

Exposition Ricardo Mosner : à partir du vendredi 11 février
Plus d'infos : bagneux92.fr



DES COURS POUR EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ

La Maison des arts propose toute l'année des cours d'arts plastiques pour tous les publics, débutants comme confirmés, enfants et adultes. Les cours adultes (à partir de 16 ans) s'appuient sur les envies des participants qui définissent en début d'année avec les intervenants les thématiques de travail. À partir de celles-ci, libre à chacun d'explorer les techniques qu'il souhaite découvrir ou approfondir, de l'aquarelle au papier mâché, de la linogravure à l'argile. *"On part des savoir-faire des élèves. En fonction du thème et de leurs recherches personnelles, on trouve le meilleur médium pour soutenir leurs propos artistiques. Ils travaillent à leur rythme et selon leurs souhaits"*, présente Fabienne Oudart, professeure d'arts plastiques. En ce moment, les élèves, enfants compris, se penchent sur l'éphémère dans le cadre du Printemps des poètes. Les œuvres créées seront éditées en cartes postales. Les plus jeunes (à partir de 6 ans) peuvent eux aussi jongler entre les pratiques. *"Le matériel est à leur disposition et ils s'appuient sur leurs imaginaires pour expérimenter différents formats, outils, couleurs et volumes. Il s'agit de trouver du plaisir en développant sa propre écriture artistique. C'est le plus intéressant : créer des choses"*, décrit Laurence Vidil, professeure également. Les autres chargés d'enseignements (Charlotte Herben, Françoise Reiffers et Maël Keravec) proposent des cours de sculptures ou même de travailler autour des mangas et de la bande dessinée. Les participants peuvent régulièrement se nourrir des expositions organisées par la Maison des arts, avant d'eux-mêmes exposer collectivement leurs créations en fin d'année. Les différents cours sont financés en partie grâce à une subvention du Département des Hauts-de-Seine et leur tarif est fonction du quotient familial.

Infos et inscription : Maison des arts,
15 avenue Albert-Petit, 01 46 56 64 36,
maison-arts@mairie-bagneux.fr

MAISON DES ARTS

LA COMMUNE LIBRE DES BLAGIS

Le quartier des Blagis est situé aux limites des communes de Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux. Il tire son nom du caractère riche de son sol, puisque Blagis signifie "terre à blé". C'est autour du carrefour des Blagis, à l'intersection d'anciens chemins vicinaux, que les premières constructions sont apparues. Puis, dans les années 1910, des terrains sont lotis pour y implanter des pavillons. En 1936, l'église Saint-Stanislas est construite. Dans le fond de la vallée du ru de la Fontaine du Moulin (ruisseau aujourd'hui asséché qui se déversait dans la Bièvre), le hameau est assez isolé du bourg de Bagneux, qu'on atteint par une pente escarpée plantée de vignes. La terre y est riche, des maraîchers s'installent.

Rien d'étonnant, alors, que les habitants des quatre communes se rapprochent, jusqu'à créer une *Commune libre*. Mais qu'est-ce qu'une Commune libre ? C'est une association de quartier, ayant pour objet l'animation sociale, culturelle et sportive. À l'origine, au 19^e siècle, il s'agissait de groupes costumés, parodiant l'administration municipale, avec des



habitants déguisés en maire, garde champêtre, curé, instituteur... dans un esprit de convivialité et de solidarité. Celle des Blagis est créée en 1946, par 29 membres fondateurs, la plupart habitant Bagneux, avenue de Bourg-la-Reine, rue de Fontenay, avenue du Maréchal Foch. Très vite, l'organisation se dote d'un "maire". Les nouveaux membres sont parrainés, la cotisation est de 150 Francs. Les activités organisées sont nombreuses : "*réjouissances publiques à l'occasion des fêtes nationales et locales*", défilés, kermesses, bals, mais aussi entraide entre habitants... Dans les années 1950, de grands ensembles sont construits, la population afflue en masse. Le quartier compte alors 4 500 habitants : 1 580 à Bagneux, 700 à Bourg-la-Reine, 500 à Fontenay-aux-Roses et 1 800 à Sceaux. L'esprit de village disparaît, mais la solidarité reste.

Valérie MAILLET – valerie.maillet@mairie-bagneux.fr - 01 42 31 62 18

sur les réseaux

bagneux92.fr



L'ÉMOUVANTE INAUGURATION DU MÉTRO



"Quelle émotion ! J'en pleure encore." Ce message posté par Esken sur nos réseaux sociaux, est révélateur du sentiment puissant partagé par de nombreux Balnéolais à l'inauguration du prolongement de la ligne 4. Comme un rêve qui devient soudain concret, comme un long effort de patience enfin récompensé. Tenzin gardera sûrement longtemps le ticket historique qu'elle a composté le jour-même de l'inauguration, estampillé "LUC", pour station Lucie-Aubrac, dont elle poste la photo accompagnée d'un cœur. Quant à Pascale, elle résume bien le sentiment général en criant haut et fort : "Bravo d'avoir mené ce beau projet à son terme. Cela va changer la vie de beaucoup de

Balnéolais.e.s... Gagner plus de 30 minutes sur son trajet, ne serait-ce que pour aller travailler... Il faut savoir reconnaître le travail bien fait quand c'est le cas". "Émotion et fierté ce matin lors de l'inauguration", lisait-on sur le compte Facebook de la Ville. On ne pouvait pas mieux résumer le sentiment général !

B Ville de Bagneux
★ Favoris · 13 janvier, 11:57 · 🌐

HISTORIQUE ! Le métro devient réalité à Bagneux !
Vous pouvez enfin accéder aux rames et voyager place Lucie-Aubrac 🙌
Émotion et fierté ce matin lors de l'inauguration !
Marie Hélène Amiable, Région Ile-de-France Ile-de-France Mobilités, Département des Hauts-de-Seine, Vallée Sud - Grand Paris Préfet des Hauts-de-Seine



Esken Ganouni
Quelle émotion !! J en pleures encore

J'aime · Répondre · 4 j



Pascale Jean-Marie
Bravo d'avoir mené ce beau projet à son terme. Cela va changer tant la vie de beaucoup de balneolais.e.s...gagner plus de 30mns sur son trajet ne serait ce que pour aller travailler...il faut savoir reconnaître le travail bien fait lorsque c'est le cas.

J'aime · Répondre · 5 j



Super fan
Éric Lelièvre
On pourra dire "nous y étions"

J'aime · Répondre · 5 j



Pourquoi les Jeux sont-ils "olympiques" ?

**Ce mois-ci, les Jeux olympiques d'hiver se déroulent à Pékin (en Chine).
Et dans deux ans, ce sont ceux d'été qui se dérouleront chez nous, à Paris.
Mais au fait, ça veut dire quoi "olympique" ?**



Il y a 3 000 ans environ, les Grecs ont eu l'idée d'organiser des concours sportifs à Olympie. Cette ville, aujourd'hui en ruine, se visite toujours en Grèce. Tous les quatre ans, les meilleurs athlètes du pays (seulement des hommes à l'époque) se retrouvaient là-bas, loin des grandes villes, pour s'affronter dans des épreuves comme la course à pied, la lutte, le lancer de javelot, le lancer de disque... ainsi sont nés les Jeux olympiques.

Les vainqueurs étaient traités pendant quatre ans comme de vrais dieux et recevaient une couronne en branches d'olivier tressées. Mais après Jésus-Christ, en 393, les Romains interdisent les Jeux olympiques, car pour eux il ne peut y avoir qu'un seul dieu.



C'est 1 500 ans plus tard, en 1896, qu'un Français, Pierre de Coubertin, invente les Jeux olympiques modernes, mais cette fois avec des athlètes (femmes et hommes) du monde entier. Depuis cette date, ils ont lieu tous les quatre ans (comme les Jeux de l'Antiquité), sauf pendant les périodes de guerre, et chaque fois dans une ville différente.

En 1924, on invente les Jeux olympiques d'hiver (pour les sports de glisse), qui ont lieu aussi tous les quatre ans, avec un décalage de deux ans par rapport aux Jeux d'été.



Depuis 1960, les Jeux paralympiques ont lieu dans la foulée des Jeux olympiques et permettent aux personnes ayant un handicap de s'affronter dans des épreuves spécialement adaptées pour elles.

★ riche en omega 3

★ agriculture biologique

★ produits locaux

★ produits bio & locaux

LUNDI 7	MARDI 8	MERCREDI 9	JEUDI 10	VENDREDI 11
MENU VÉGÉTARIEN Omelette Boullgour/ratatouille Saint-Nectaire Fruit	Carottes râpées ☆ Filet de hoki sauce meunière Brocolis Yaourt nature ☆	Rôti de bœuf ★ Pommes noisettes Bûche mi-chèvre Fruit de saison	Chou blanc vinaigrette Dinde au four Poêlée de légumes Fromage blanc ☆	Salade verte aux dés de mimolette Filet de colin à la crème Purée de panais Tarte normande
LUNDI 14	MARDI 18	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18
Rôti de porc /escalope de volaille ☆ Lentilles ☆ Comté Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Nuggets de blé Gratin d'épinards Six de Savoie Fruit de saison	Chou rouge ☆ vinaigrette Filet de merlu à l'oseille Haricots au beurre Riz au lait	Salade d'hiver Émincé de poulet forestière Purée Crécy Petit suisse ☆	Rôti de veau au jus Potatoes Chanteneige Fruit
LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25
Carottes râpées ☆ Sauté de bœuf à la Lyonnaise Coquillettes Fromage blanc aux fruits	Salade de pommes de terre à la ciboulette Filet de poisson pané au citron Gratin de courgettes ☆ Liégeois chocolat	Escalope de dinde sauce basquaise Purée de patate douce Babybel Fruit	Salade d'endives aux dés de gouda Sauté d'agneau sauce moutarde Chou-fleur Tarte bourdaloue	MENU VÉGÉTARIEN Couscous végétarien enrichi en pois chiche Camembert Fruit
LUNDI 28 *	MARDI 1 ^{ER} *	MERCREDI 2 *	JEUDI 3 *	VENDREDI 4 *
Filet de hoki sauce Meunière Haricots verts Brebis crème Fruit	Hachis parmentier gratiné aux lentilles Saint-Paulin Fruit	Betterave mimosa ★ Rôti de bœuf Pommes rissolées BIO Flan nappé caramel BIO	Carottes râpées ☆ Poulet aux herbes Blettes pommes de terre sauce Béchamel Yaourt aux fruits	Filet de colin à l'oseille Riz Gouda bio Fruit de saison ★

* sous réserve de modifications

Retrouvez les menus du mois sur bagneux92.fr

état civil

ILS SONT NÉS

- ▶ AMBROISE Loan
- ▶ ANNE PERRIN Samaël
- ▶ BAY Sophonie
- ▶ BOUTARD Maxine
- ▶ CORERA Halima
- ▶ DIALLO Mahamadou
- ▶ DJEBBAR Ethan
- ▶ LOUDUN Lijaya
- ▶ MANE Tacko
- ▶ MANE Aïssatou-Tabaski
- ▶ OUBRAIIM Yaakoub
- ▶ OUBRAIIM Ishaq
- ▶ OUSMAN N'GARÉ Nawal
- ▶ RODRIGUEZ Issa
- ▶ TOURE Mohamed Al-Mansour
- ▶ ZOUAOUI Anas

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- ▶ BAUDIER Jean-Pierre
- ▶ BAUSIVOIR Franck
- ▶ CHAKI El Hamdi
- ▶ CHALON Pierre
- ▶ DROUAIRE Hugette, veuve POUCHARD
- ▶ DUBOIS Philippe
- ▶ GASPAS Lucienne, veuve MENARD
- ▶ IUNG Simone, veuve MASSON
- ▶ LEMOINE Nelly, veuve STAELENS
- ▶ LIBÉRON Marie-Louise, veuve RICHARD
- ▶ LION Jeannine, veuve RODRIGUEZ
- ▶ SERGUEEV Mickhail
- ▶ SIMONNEAUX Mathilde, veuve RAIBAUD
- ▶ SOROKIN Anna
- ▶ STAUTH Jacques
- ▶ TAVERNIER Paul
- ▶ TYMEN Irène, épouse STAUTH

ILS SE SONT MARIÉS

- ▶ Alexandre SONTÉ et Patricia YAPOUADOU



PHARMACIES DE GARDE

Si la pharmacie indiquée est fermée, contactez le commissariat au 01 55 48 07 50 pour connaître la pharmacie ouverte ou rendez-vous à la pharmacie principale de la Porte d'Orléans, 4 place du 25 août 1944, Paris 14^{ème}, 01 45 42 27 27.

● Dimanche 6 février

Pharmacie du Port Galand
11 square Victor-Schoelcher
01 46 63 08 02

● Dimanche 13 février

Pharmacie Galien Santé
11 rue de Turin
01 42 53 07 99

● Dimanche 20 février

Pharmacie Mai
56 avenue de Bourg-la-Reine
01 46 64 59 73

● Dimanche 27 février

Pharmacie des Bas Longchamps
1 centre commercial les Bas Longchamps
01 46 63 04 49

● Dimanche 6 mars

Pharmacie Lebigre
39 avenue Henri-Barbusse
01 46 64 26 48

Bagneux infos

bagneux92.fr

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
distribué dans toutes les boîtes aux lettres



Vous souhaitez communiquer dans le journal municipal

CONTACT :
Marie-Lorraine PERINET
06 40 25 53 53
perinet@hsp-publicite.fr



Régie publicitaire de la Ville de Bagneux
vous conseille pour vos insertions et créations
Tél. : 01 55 69 31 00 - Mail : contact@hsp-publicite.fr

**BESOIN
D'AIDE À
DOMICILE ?**

l'aide à domicile
ADHAP



Accompagnement



Travaux
ménagers



Aide
à l'hygiène



Aide
à la mobilisation



Aide
aux repas



Portage
de repas

**Un simple appel et tout
s'organise dans les 48h !**

01 45 47 21 52

12 avenue Victor Hugo, 92220 BAGNEUX

www.adhap.fr

AVEC 
iris

**J'AIME MA VILLE,
J'AI L'ŒIL !**

**Je signale un
dysfonctionnement !**

Téléchargez l'appli

bagneux92.fr



POUR NOTRE VILLE, AGISSONS ENSEMBLE **Bagneux**

GUY HOQUET

BAGNEUX

14 rue de la Mairie
92 220 BAGNEUX

01 49 65 63 30

bagneux@guyhoquet.com

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

↑
+ 12 000 €

Sur la valeur de
votre maison,
grâce à cette
terrasse de charme
estimée par votre
conseiller.

+ LA VRAIE VALEUR
D'UN BIEN SE TROUVE
DANS LES DÉTAILS.

PARLONS-EN



L'IMMOBILIER GARANTI

+ FINANCEMENT + GESTION + PATRIMOINE + ASSURANCES + EXPERTISES